En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 7 MAI 1947 — No 25

OBSERVATOIRE

La séparation des boucs et des brebis

Un journal vient d'avoir une idée géniale, une idée lumineuse, une idée épatante, comme cela lui arrive plus souvent qu'à son tour.

Les différentes Eglises chrétiennes du Canada, dit-il, soutiennent que le divorce est une chose défendue (an illicit business). Mais le public réclame que la loi du divorce soit rendue plus large, plus accommodante. Il est donc logique de penser qu'un jour viendra où le parlement canadien sera forcé d'écouter le désir populaire et d'y conformer sa loi.

Pour résoudre cette sorte de schisme entre la voix des Eglises et la voix du peuple, ce journal avance une solution qui n'est pas tout à fait neuve mais qu'il semble prendre pour grande découverte. Il propose de reconnaître deux espèces de mariages. Il y aura le mariage-sacrement, célébré devant un ministre du culte et qui liera les époux pour la vie. Voici pour les brebis.

Et maintenant, les boucs.

L'autre mariage sera un simple contrat légal que les époux signeront devant un officier public et qui pourra être annulé par le jugement d'un tribunal. Ce sera un mariage vraiment soluble. Sans doute sera-t-il permis à l'époux, au moment où il dira "for better and for worst", de lorgner la fille d'honneur pendant que l'épouse en fera autant de son côté.

Ainsi donc, ceux qui voudront du divorce en auront à souhait. Les autres seront tenus de respecter leur promesse.

Il n'y a pas à dire, cette distinction entre deux espèces de mariages est un coup de génie. Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même n'a pas osé la faire. Il l'a même expressément défendue. "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas." Et il a traité d'adultère l'homme qui laisse sa femme pour en prendre une autre. Il est vrai qu'il a parlé de la séparation des boucs et des brebis, mais pas de celle que propose notre trop savant journal.

Corriger la doctrine du Christ? C'est vraiment fort.

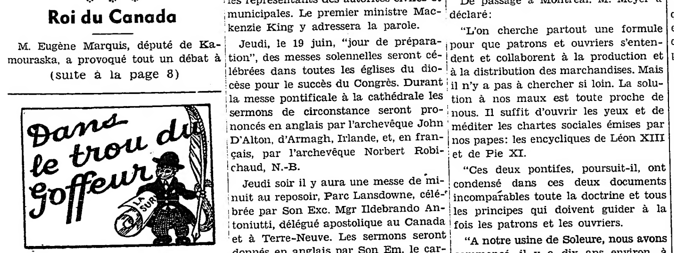
S. P.

* * *

Roi du Canada

M. Eugène Marquis, député de Kamouraska, a provoqué tout un débat à

(suite à la page 8)



Grève du chocolat

Les grèves sont des maladies
Qui se changent en épidémies.
Après la grève sur le tas,
On a celle du chocolat.

* * *

Les exemples sont contagieux,
Du plus jeune jusqu'au plus vieux:
Grèves de mamans et de papas,
Grève de fillette et de petit gars.

* * *

Après la grève des cultivateurs,
On a celle des consommateurs.
La barre à 8 sous, ça ne mord pas;
On n'achète plus de chocolat.

* * *

Nos fillettes et nos garçons
Veulent combattre l'inflation.
Ils se contentent, devant les vitrines,
De se lécher les babines.

* * *

Puis ils se font des processions;
Ils affichent de grands cartons,
Sur lesquels c'est écrit: "A bas!
Toutes les barres de chocolat!

* * *

Ca doit être dur à cet âge,
De se priver de tout sucrage.
Même s'ils ont l'eau à la bouche,
Pas un seul jeune n'y touche.

* * *

C'est une espèce de Carême:
On se prive de ce qu'on aime;
Les enfants n'achètent pas
Les petites barres de chocolat.

* * *

Cette épidémie est devenue
Une grève très répandue:
D'un bout à l'autre du Canada,
On boycotte le chocolat.

* * *

Après la grève du chocolat,
Et toutes les grèves sur le tas,
Que diriez-vous, chers lecteurs,
D'une grève chez les goffeurs?

* * *

Si je ne devais pas gagner ma vie,
Moi-même j'aurais bien l'envie
De me croiser les deux bras,
Et de faire la grève sur le tas.

Le GOFFEUR

Nous offrons nos plus respectueux hommages

à Son Eminence le

Cardinal J. C. McGuigan

archevêque de Toronto

au nom des catholiques de langue française de toute notre province

---

Les grandioses cérémonies du congrès marial d'Ottawa

De hauts dignitaires de l'Eglise, venant de six pays différents et de quatre provinces canadiennes, ont accepté des rôles dans l'exécution du programme du Congrès marial de la Paix qui se tiendra à Ottawa du 18 au 22 juin.

En plus du Canada, les pays qui seront représentés par des cardinaux et des évêques sont les Etats-Unis, l'Irlande, la France, la Cité du Vatican et le Cuba. Des évêques des provinces canadiennes d'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick ou présideront certaines fonctions religieuses ou y feront des sermons.

Le programme officiel du Congrès dont on a autorisé la publication, indique que pour la masse des congressistes les trois principales journées seront les vendredi, samedi et dimanche, soit les 20, 21 et 22 juin.

Officiellement, le Congrès s'ouvrira le mercredi, 18 juin, avec l'arrivée de Son Eminence le cardinal McGuigan, cardinal-légat représentant personnel du Souverain Pontife. A son arrivée, il sera escorté immédiatement à la cathédrale où une réception liturgique aura lieu et où le bref pontifical sera lu en latin, en **français et en anglais. Le** cardinal-légat donnera ensuite sa bénédiction. Plus tard, il y aura réception à laquelle le cardinal-légat rencontrera les représentants des autorités civiles et municipales. Le premier ministre Mackenzie King y adressera la parole.

Jeudi, le 19 juin, "jour de préparation", des messes solennelles seront célébrées dans toutes les églises du diocèse pour le succès du Congrès. Durant la messe pontificale à la cathédrale les sermons de circonstance seront prononcés en anglais par l'archevêque John D'Alton, d'Armagh, Irlande, et, en français, par l'archevêque Norbert Robichaud, N.-B.

Jeudi soir il y aura une messe de minuit au reposoir, Parc Lansdowne, célébrée par Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve. Les sermons seront donnés en anglais par Son Em. le cardinal Stritch, de Chicago, et en français par Son Exc. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski.

Vendredi, le 20 juin, "jour de réparation", le principal événement liturgique sera une messe pontificale dans le rite oriental à la basilique par Mgr Basil Vladimir Ladyka, exarque apostolique des Ukrainiens du Canada. Le sermon français sera prononcé par Son Em. le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la Sacrée Congrégation de l'Eglise orientale, le sermon anglais par Mgr Ambrose Senyshyn, évêque auxiliaire aux Etats-Unis.

Au cours de l'après-midi, au théâtre Capitol, Son Em. le cardinal Pierre Gerlier, archevêque de Lyon, France, donnera une conférence en français et Son Em. le cardinal James McGuigan, de Toronto, parlera à son tour en anglias. Dans la soirée, au reposoir un drame lyrique sur le rôle de Marie et de l'Eucharistie sera joué.

Samedi, le 21 juin, "jour d'adoration", il y aura au reposoir une messe dialoguée par les croisés en présence des zélatrices de l'Oeuvre des vocations sacerdotales et religieuses. Le célébrant sera son Exc. Mgr John-Thomas McNalley, de Halifax. Les sermons y seront prononcés par NN. SS. Joseph-Alfred Langlois, de Valleyfield, Qué., en français, et John-C. Cody, de London, Ont., en anglais.

L'après-midi sera marqué par une procession de vingt chars allégoriques

(suite à la page 8)

Un exemple d'entente et de collaboration entre les patrons et les ouvriers

Montréal. — La solution des troubles sociaux parmi les ouvriers, elle est dans les deux encycliques de Léon XIII et de Pie XI, soit **Rerum Novarum** et **Quadragesimo Anno**, affirme M. Ernest Meyer, directeur gérant d'une fabrique de montres de Soleure, Suisse.

De passage à Montréal. M. Meyer a déclaré:

"L'on cherche partout une formule pour que patrons et ouvriers s'entendent et collaborent à la production et à la distribution des marchandises. Mais il n'y a pas à chercher si loin. La solution à nos maux est toute proche de nous. Il suffit d'ouvrir les yeux et de méditer les chartes sociales émises par nos papes: les encycliques de Léon XIII et de Pie XI.

"Ces deux pontifes, poursuit-il, ont condensé dans ces deux documents incomparables toute la doctrine et tous les principes qui doivent guider à la fois les patrons et les ouvriers.

"A notre usine de Soleure, nous avons commencé, il y a dix ans environ, à appliquer de façon plus suivie et plus précise les préceptes de **Rerum Novarum** et de **Quadragesimo Anno.** Nous avons fait de nos ouvriers des collaborateurs, nous les avons élevés du simple rang de travailleurs au rang d'hommes, nous les faisons participer aux bénéfices de la fabrique et nous avons établi à leur intention un centre social. Aujourd'hui, nos 1,200 employés travaillent dans la joie, sont attachés à leur usine et vivent une vie plus pleine, plus agréable, plus intéressante. La fabrique est devenue un agrandissement de la famille. De même que, le soir, l'employé s'en va avec joie vers son foyer; de même, le matin, il revient avec plaisir reprendre son travail. Il se rend compte que le patronat a de la considération pour lui, du respect pour sa personne, enfin il sait que ses droits sont sauvegardés."

M. Meyer a ajouté qu'à Soleure le patron est là pour ses employés et que ceux-ci, loin de le trouver muré et difficile à voir, peuvent avoir accès à son bureau à toute heure du jour. Il n'imagine pas qu'il puisse y avoir une grève à son usine.

"Il faut être dans son entreprise avec son coeur, dit-il, et non s'enfermer dans un égoïsme glacial. Nous cherchons à élever l'ouvrier, à le hausser. Nous ne voulons pas d'un ouvrier prolétaire, mais d'un ouvrier collaborateur. Sa participation aux bénéfices, sur une grande échelle, contribue à cela.

"Dans le domaine social, la fabrique prévoit des suppléments et des allocations dans les cas de maladie, de familles nombreuses. Elle possède un centre social comprenant une pouponnière pour les femmes obligées de travailler et ayant charge d'enfants. En résumé, elle aide les plus faibles et les moins favorisés."

Après quelques semaines en Amérique, M. Meyer rentrera dans son pays et reprendra la direction de son usine, qui fabrique de 3,000 à 5,000 montres par jour.

Nouvelle politique d'immigration

Ottawa. — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé un projet qui a pour but de mettre en vigueur une politique d'immigration à longue portée. Le Canada recevra tous les étrangers que le pays pourra absorber, mais surveillera étroitement l'arrivée des Asiatiques.

M. King a dit que la mise en vigueur de l'arrêté ministériel de mars 1931 au sujet de l'immigration, sera faite plus largement, de façon à accueillir tous les Britanniques et les Américains qui offriront certaines garanties de santé et de finance.

Le premier ministre a énoncé trois principes au cours de sa déclaration: 1) Le Canada doit augmenter sa population au moyen de l'immigraiton, mais ce programme doit tenir compte des possibilités d'absorption du pays; 2) Le pays a une obligation morale non légale de recevoir ici les populations sans patrie d'Europe; 3) On ne permettra pas d'immigration japonaise et l'on surveillera étroitement toute immigration orientale.

Défaite pour les communistes

Tokio. — Les communistes ont essuyé une cuisante défaite aux dernières élections tenues au Japon. Seulement six de leurs candidats ont été élus au nombre de 466 Japonais qui ont obtenu un siège à l'Assemblée constituante. En général, les électeurs ont voté pour les candidats des partis conservateurs.

Courageuse profession de foi

Paris. — Au cours d'une cérémonie où il fut décoré de la médaille d'or, offerte par la cité de Paris, pour les plus longues années de service à l'Assemblée municipale, le baron Maurice de Fontenay, 77 ans, a fait une magnifique profession de foi, affirmant aux communistes et aux socialistes qui le louangeaient, que son action charitable lui avait été inspirée par les enseignements des papes, de Léon XII en particulier. Entre autres organisations de bienfaisance, le baron fait partie de la St-Vincent-de-Paul et de la Croix-Rouge. Il a été 28 ans conseiller.

Mariage chinois au au Vatican

Cité du Vatican. — Le premier mariage jamais encore célébré entre catholiques chinois à Saint-Pierre de Rome a eu lieu lorsque Edouard Wu, fils de Jean C. H. Wu, ministre de Chine auprès du Vatican, a épousé Elisabeth Liang. Son Em. le cardinal Tedeschini, archevêque de Saint-Pierre, leur a donné la bénédiction nuptiale.

Notre rapport sur l'espionnage

Londres. — La Grande-Bretagne recevra sept cents copies du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'espionnage au Canada, enquête qui eut lieu l'an passé et dans laquelle furent impliqués des membres de l'ambassade russe à Ottawa. Ces copies ont été demandées pour satisfaire le public britannique, a déclaré aux Communes M. Glenvil Hall, secrétaire financier du Trésor.

Premier Canadien supérieur général

Le. T.R.P. Léo Deschâtelets, o.m.i., provincial de la province du Canada, vient d'être élu supérieur général de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, au vingt-quatrième chapitre général qui se tient à Rome.

Il est le premier Canadien à accéder à cette charge suprême.

Le T.R.P. Deschâtelets est né à Montréal. Ayant d'abord fréquenté l'école Plessis dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes, c'est au Collège de Montréal, sous la direction des Sulpiciens, qu'il fit son cours classique.

En 1918, il entrait chez les Oblats, et il fut ordonné prêtre en juin 1925. L'année suivante, il devenait professeur au scolasticat d'Ottawa.



Le T.R.P. Léo Deschâtelets, nommé supérieur général des Oblats

A part quelques périodes relativement brèves, le R.P. Deschâtelets vécut sa vie sacerdotale au Scolasticat.

En novembre 1944, il était choisi comme provincial des Oblats de l'Est du Canada.

Le nouveau supérieur général s'est particulièrement intéressé aux oeuvres missionnaires. Il fit même partie du secrétariat international de l'U.M.C. à Rome.

La nomination du R.P. Deschâtelets à la tête de la Congrégation des Oblats est un honneur qui rejaillit sur tout le Canada et sur les Canadiens français en particulier.

Visite officielle de Son Eminence le cardinal J. C. McGuigan à Edmonton



Son Em. le cardinal J.-C. McGuigan

Programme détaillé des réceptions qui seront offertes en son honneur

L'éminent prélat arrivera le 15 mai prochain et passera quatre jours au milieu de nous

Son Eminence le cardinal J. C. McGuigan, archevêque de Toronto, fera, la semaine prochaine, sa première visite officielle en notre ville, depuis son élévation au rang des Princes de l'Eglise. On lui prépare pour l'occasion de grandioses réceptions. Son Eminence a passé ici plusieurs années de sa vie et a laissé à Edmonton un souvenir impérissable.

Né à Hunter River, dans l'Ile du Prince-Edouard, le 26 novembre 1894, le futur cardinal fut ordonné prêtre en 1918 et, en 1922, il était nommé chancelier du diocèse d'Edmonton. L'année suivante il devenait vicaire-général. Elu le 31 janvier 1930 archevêque de Régina, il fut sacré le 15 mai suivant à Edmonton. Le 22 décembre 1934, il était nommé au siège de Toronto. Sa Sainteté Pie XII le créait cardinal au consistoire de Noël 1945.

Voici le programme détaillé de la visite de Son Eminence à Edmonton:

Jeudi, 15 mai:
- 8h. a.m. Réception à la gare du C.P.R.
- 9h. a.m. Réception liturgique à la cathédrale.
- 1h. p.m. Dîner à l'archevêché.
- 3h. p.m. Collège Saint-Jean.
- 4h. p.m. Collège Saint-Antoine.
- 6h.30 p.m. Banquet des Chevaliers de Colomb.

Vendredi, 16 mai:
- 8h.00 a.m. Messe à l'institut O'Connell et inauguration des travaux du nouvel édifice.
- 12h.30 p.m. Dîner du clergé à l'hôtel MacDonald.
- 3h.00 p.m. Réunion des Anciens du Séminaire St-Joseph.
- 6h.00 p.m. Dîner offert par le Séminaire.
- 7h.30 p.m. Réception liturgique en l'église St-Joachim.

Samedi, 17 mai:
- 9h.00 a.m. Messe des enfants à la cathédrale.
- 2h.30 p.m. Réception pour les Religieuses à la salle du Sacré-Coeur.
- 4h. à 6h. p.m. Réception par la C.W.L. au Collège St-Joseph.

Dimanche, 18 mai:
- 8h.00 a.m. Messe au monastère du Précieux-Sang.
- 11h.00 a.m. Messe à la cathédrale en présence de Son Eminence.
- 3h.00 p.m. Réception publique au théâtre Capitol.

Un avertissement aux catholiques

Cité du Vatican. — Le vote de l'assemblée constituante italienne, en éliminant du texte de la nouvelle constitution le principe de l'indissolubilité du mariage, est violemment blâmé par la presse catholique.

"L'avertissement pour les catholiques est grave, écrit l'"Osservatore Romano", et cet avertissement s'adresse à tous ceux qui, même s'ils n'appartiennent pas à l'Eglise, considèrent l'indissolubilité de la famille comme une affirmation suprême des traditions juridiques et sociales italiennes."

"Il Quotidiano" explique que si les catholiques souhaitaient que l'indissolubilité du mariage fût sanctionnée par un texte de constitution, c'était pour mettre les libertés familiales à l'abri des empiètements de plus en plus fréquents de l'Etat. "Ce n'est pas nous qui sommes battus, dit-il, c'est l'esprit de liberté".

Tout près de nos frontières

Washington. — Les Etats-Unis construiront une base pour leurs plus gros bombardiers dans le comté d'Aroostock, Maine, le point le plus rapproché de l'Europe.

Cette nouvelle a été annoncée par les Forces aériennes de l'Armée. L'immense aéroport sera situé à quatre milles de la frontière canadienne. Il coûterait de treize à quinze millions de dollars et sera probablement complété à l'automne 1948.

Election partielle le 14 juillet

Ottawa. — Le premier ministre King a annoncé vendredi dernier que l'élection partielle de la circonscription fédérale de Halifax aurait lieu le 14 juillet. Ce comté, toujours représenté au fédéral par deux députés, avait l'un de ses sièges vacants depuis la mort de M. W. C. Macdonald, libéral. L'autre député est M. Gordon Isnor, libéral. Il n'y a, au Canada, qu'un seul autre siège double de ce genre. C'est celui de Queens, Ile du Prince-Edouard.

La présente session se terminera probablement avant la date de cette élection partielle.

Les positions actuelles, au fédéral, se divisent comme suit, sur les 245 sièges: libéraux, 125; progressistes-conservateurs, 67; C.C.F., 28; crédit social, 13; indépendants, 4; Bloc populaire, 2; libéral indépendant, 1; progr.-cons. indép., 1; C.C.F. indép.,1; Union des Electeurs, 1; et un siège vacant.

Mort de Son Exc. Mgr Monahan

Son Excellence Mgr Peter Joseph Monahan,archevêque de Régina, est décédé mardi à l'âge de 65 ans. Sa santé était chancelante depuis deux ans, à la suite d'une crise cardiaque.

Né à Saint-Lin dans la province de Québec, il avait été ordonné prêtre le 4 juillet 1909. Il fit d'abord de l'enseignement au collège de Joliette, puis se consacra au ministère paroissial. C'est à North Bay, dans le nord de l'Ontario, où il était curé de la paroisse Sainte-Marie qu'il apprit sa nomination à l'évêché de Calgary et c'est là aussi qu'il reçut la consécration épiscopale des mains de Mgr Cassulo, délégué apostolique, le 10 août 1932. Au mois de juin 1935, il était nommé archevêque de Régina où il devait exercer son activité apostolique jusqu'à sa mort.

La politique fédérale

Les réductions de l'impôt sur le revenu et l'augmentation du coût de la vie

Par la British United Press

La semaine dernière fut extrêmement chargée au parlement fédéral. Le principal objet soumis aux députés fut sans aucun doute le budget, avec les nouveaux taux de taxes pour la prochaine année financière. Ce budget longtemps attendu a déjà soulevé une foule de commentaires et continuera encore longtemps sans doute à faire couler beaucoup d'encre et des flots de paroles, tantôt approbatrices et tantôt critiques.

La foule s'était massée aux Communes pour entendre le ministre des Finances, M. Abbott, exposer la situation financière du pays puis annoncer le changement dans les taxes. Le principal item, et surtout le plus attendu, fut l'annonce d'une réduction de 29 pour cent dans l'impôt sur le revenu. Cette réduction doit s'appliquer le premier juillet prochain, c'est-à-dire que la moyenne de réduction d'impôt pour l'année 1947 sera de quatorze et demi pour cent puisque la réduction ne portera que sur six mois.

Contrairement à l'attente et à la demande de certaines organisations ouvrières, on n'a pas élevé le niveau des salaires exempts de l'impôt sur le revenu. Par contre, on a supprimé la taxe sur les excédents de profits à partir du 31 décembre 1947.

C'est probablement le maintien du même niveau des exemptions qui a soulevé le plus de critiques dans les milieux ouvriers. Les chefs syndicalistes soutiennent que le gouvernement aurait dû élever ce niveau et maintenir la taxe sur les excédents de profits. Plusieurs chefs ouvriers ont déjà déclaré que les diminutions d'impôt sur le revenu ne sont pas satisfaisantes et ils ont donné à entendre qu'elles n'empêcheraient pas les unions ouvrières d'exiger des augmentations de salaires à cause de l'augmentation du coût de la vie. A l'exception de l'impôt sur le revenu et de l'aboltiion des taxes sur les excédents de profits, le budget n'a apporté que très peu de changements dans la structure générale de taxation.

Le ministre des Finances a souligné dans son budget qu'il visait à augmenter le pouvoir d'achat des contribuables. Toutefois certains groupes d'industriels ont soutenu que le maintien de certaines taxes, notamment sur les objets de luxe, les fourrures et les automobiles, nuisent au marché.

M. Abbott a aussi lancé un avertissemen taux industriels et aux marchands en présentant son budget. Il a fait remarquer qu'il importe, même dans leur propre intérêt, de faire baisser les prix pour assurer la prospérité au pays. Le ministre a averti les hommes d'affaires qu'ils doivent montrer qu'ils peuvent maintenir des profits et des prix à des niveaux raisonnables s'ils veulent obtenir une diminution de taxes.

Ce discours sur le budget et ces ap-

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

W. Brulotte, Guy, Alta

Gaston Tinant, Clyde, Alta

Mme Marie Bessette, Lac-la-Biche, Alta

Paul Comiré, Fort Kent, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

A la béatification de sa fille

Rome. — Mme Assunta Goretti, âgée de 83 ans et infirme, a été, en Italie, la première mère qui a pu assister à la béatification de sa fille.

Elle assistait à la cérémonie grandiose où sa fille unique Maria a été déclarée bienheureuse par la Sainte Eglise. Maria Goretti a été assassinée à l'âge de 11 ans, par un garçon de ferme, de 18 ans, Alessandro Serenelli.

Quelques mois après son crime, il y a 45 ans, Serenelli eut une vision, dans sa prison de Moto, en Sicile. Il fut ensuite un prisonnier exemplaire et, au moment de son élargissement, en 1919, il accourut chez la mère de Maria Goretti pour implorer son pardon. "Si ma fille a pu vous pardonner sur son lit de mort, comment pourrais-je maintenant refuser de le faire", avait répondu Mme Goretti. Ils assistaient à la messe ensemble, le jour de Noël suivant.

Depuis, M. Serenelli est entré dans un monastère comme serviteur laïc. Les pèlerins nombreux, accourus à Rome, pour cette béatification ont entendu Sa Sainteté le pape qui a prononcé un sermon où il a exalté les vertus de la nouvelle bienheureuse.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 14 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Assistant-rédacteur: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe, $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI, LE 7 MAI 1947

La moisson est abondante mais...

C'est cette parole de l'Evangile qui nous vient tout naturellement à la pensée, lorsque nous jetons un coup d'oeil sur ce champ d'apostolat qui se nomme l'école. Nous manquons de maîtres et de maîtresses pour l'oeuvre si importante de l'éducation de notre jeunesse. L.A.C.F.A. fait appel de ce temps-ci à nos commissaires d'écoles et à nos institutrices dans l'espoir de trouver le personnel suffisant pour la prochaine année scolaire. Nous ne sommes pas les seuls à souffrir de cette pénurie. Le mal est généralisé d'un bout à l'autre du pays.

Quelles en sont les causes? La rareté du personnel enseignant s'est fait sentir avec la guerre, alors que les forces armées et les industries de guerre ont drainé notre main d'oeuvre. Pour plusieurs ce fut une occasion d'abandonner une occupation qu'ils trouvaient trop dure et ennuyante, pour une position qui leur paraissait plus facile et plus payante à la ville. Pour quelques-uns la position d'instituteur n'est qu'une "job" comme une autre. On ne s'occupe que de la question du salaire, sans porter attention au côté noble de cette vocation.

Sans doute, nos instituteurs ont droit à un salaire raisonnable; un salaire qui leur permette d'envisager l'avenir avec confiance; un salaire qui permette à un homme d'enseigner tout en élevant une famille convenablement; un salaire qui fasse de l'enseignement une carrière attrayante pour la jeune fille.

Mais il ne faut pas perdre de vue que l'enseignement est avant tout une vocation, l'une des plus belles et des plus importantes qui soient. L'école est le prolongement de la famille. L'instituteur remplace les parents dans la formation physique, intellectuelle et morale des enfants. L'enseignement n'est pas une "job" comme une autre. On n'enseigne pas dans le seul but de "faire de l'argent", à la façon d'un commerçant quelconque. On n'enseigne pas, non plus, pour faire de nos jeunes de simples machines à calculer ou à parler anglais. La mission des instituteurs est plus élevée que cela.

"La vie d'un peuple, dit S. S. Pie XII, se ressent profondément de la première éducation que reçoit la jeunesse. . . Quel honneur et quelle responsabilité pour les maîtres qui sont les délégués et les représentants des parents. Le vrai motif pour choisir la carrière de l'enseignement élémentaire ne peut donc être qu'un puissant idéal. L'idéal du maître sera donc surnaturel. Il s'ensuit que sa vie privée, tout comme son activité professionnelle, doit être surnaturelle dans toute sa plénitude, pour qu'il puisse communiquer sa foi aux âmes qui lui sont confiées".

C'est donc rabaisser la vcoation de l'instituteur que de la mettre au rang d'une simple "job". Par ailleurs, c'est aussi la rabaisser que de ne pas donner à l'instituteur et à l'institutrice les moyens de vivre convenablement, de pourvoir à sa famille et de se créer un avenir dans cette carrière.

Pour nous qui ne sommes qu'une minorité le problème de nos instituteurs est des plus délicats. Nous souffrons de la pénurie de personnel d'autant plus que nos maîtres et maîtresses doivent se sacrifier davantage, ajouter à leur enseignement régulier celui du français et de la religion. Nous souffrons de cette pénurie parce que trop des nôtres sont attirés ailleurs par l'attrait de salaires plus élevés. Enfin la pénurie vient de l'impossibilité où se trouvent plusieurs de nos jeunes de défrayer le coût de leurs études à l'Ecole Normale.

Du même coup, les remèdes sont tout indiqués. Il faut redonner à la carrière de l'enseignement la place qu'elle doit occuper dans l'échelle des valeurs. Et pour cela nous devons être prêts à tout pour la rendre plus stable. Ce serait honteux de mesquiner lorsqu'il s'agit de la formation intellectuelle et morale de nos jeunes, de leur avenir et même de leur éternité. A ce sujet, c'est une véritable tragédie que de confier nos jeunes à des maîtres qui ne sont ni de notre foi, ni de notre langue, lorsque nous pourrions faire autrement. Et que de fois nous le pourrions, si nous étions moins chiches.

De leur côté, les maîtres et maîtresses doivent remplir généreusement les devoirs de leur charge. S'ils ont droit à certains égards, ils doivent par ailleurs accepter les sacrifices nécessaires qui s'attachent à leur vocation. Nous pourrions, sur ce point, citer plusieurs beaux exemples de dévouement chez les nôtres.

Nous devrons faire notre possible d'ici septembre prochain pour attirer dans nos écoles bilingues les nôtres qui sont allés dans d'autres écoles, ou qui ont quitté leur carrière pour d'autres positions. Nous devrons aussi, coûte que coûte, diriger vers la profession d'instituteurs les jeunes qui ont les aptitudes voulues.

Tous reconnaissent le mal dont nous souffrons. Notre visiteur d'écoles, qui terminera dans quelques jours la visite de toutes nos classes bilingues, nous a fourni sur le sujet un témoignage de première valeur. Nous pourrons aussi juger de l'acuité du problème lors des prochains concours. On se rend compte que trop de nos jeunes ne reçoivent pas la formation catholique et française qu'ils sont en droit d'attendre.

La situation n'est pas désespérée, mais à la condition d'y prêter toute notre attention et d'y faire porter tous nos efforts pour l'améliorer.

Parents, commissaires d'écoles, instituteurs, tous ceux qui ont quelque influence se doivent de travailler dans ce sens.

P.-E. B.

Un choix s'impose

NOTRE TEMPS. — C'est l'idée centrale d'un article que M. Léonard Roy publie dans "Le Bulletin" de la Chambre de commerce, au sujet de l'immigration. "A l'époque où nous vivons, écrit M. Roy, au lendemain d'une guerre qui a déplacé des millions d'êtres humains, alors que la charité chrétienne nous fait un devoir d'en accueillir un certain nombre, un contrôle se fait encore plus impérieux afin de partager les coupables et les victimes d'après ce critère: "Ont-ils servi le pays d'où ils viennent ou s'en sont-ils servi au point qu'on ne veut plus les y endurer?" Nous en avons peut-être trop accepté de ces réfugiés qui transportent avec eux les tristes tares du malheur dont ils furent, au moins partiellement, responsables". On nous invite à accueillir des dizaines de milliers d'immigrés par année. Encore faut-il les bien choisir, afin qu'ils ne propagent pas chez nous les idées qui ont fait le malheur de l'Europe.

Où il est question de Tim Buck et compagnie

LE DROIT. — On se rappelle que, durant la dernière guerre, les communistes canadiens ne se rallièrent point aux démocraties occidentales, tant que la Russie fit bon ménage avec l'Allemagne. Pendant cette première partie de la guerre, ils clamaient contre l'impérialisme des pays bourgeois. Du moment que les compères Staline et Hitler se brouillèrent et que l'Allemagne sauta sauvagement à la gorge de la Russie, nos communistes canadiens prétendirent se muer en ardents défenseurs de ces mêmes pays bourgeois qu'ils exécraient.

C'est un peu la même histoire qui est en train de se répéter. Les partis communistes des pays qui composent le Commonwealth britannique des nations viennent de lancer un manifeste à Londres. Ce manifeste révèle un double objectif. Il demande d'abord de former un front commun contre ce que Moscou appelle l'impérialisme des Etats-Unis. Il demande également à tous les partis communistes britanniques d'aider de toutes leurs forces les peuples coloniaux.

Tout en combattant les Etats-Unis, qui est le principal obstacle à l'expansion de l'influence politique de la Russie soviétique et communiste dans le monde, les partis communistes britanniques visent donc à miner les peuples de l'Empire britannique en soulevant les uns contre les autres. Parmi les signatures apposées au bas de ce document, on relève le nom de Tim Buck pour le compte du Parti communiste canadien.

Nos communistes font autant la guerre aux Etats-Unis qu'ils la firent aux puissances de l'Axe. Leur objectif fondamental, cependant, reste toujours le même: le renversement de l'ordre social naturel et chrétien par l'exploitation des défauts des régimes existants.

Convention collective et paix sociale

La paix sociale est aussi importante que la paix internationale, car il arrive que la perte de la première compromette l'existence de la seconde.

Or, les relations entre le capital et le travail conditionnent la paix sociale. De bonnes relations entre l'employeur et l'employé la garantissent. Des relations médiocres ou mauvaises la troublent, parfois jusqu'à engendrer la guerre.

Il est donc fort important de surveiller les relations entre capital et travail; de trouver des moyens de garantir l'excellence de ces relations. Et, à ce point de vue, la convention collective doit être placée au tout premier rang.

On a même comparé la convention collective à un traité de paix entre le capital et le travail. A bien y réfléchir, la comparaison est juste, en pratique comme en théorie, pourvu que la convention soit bien préparée et appliquée avec sincérité, dans un esprit de cordialité.

Un danger pour la jeunesse

LA TRIBUNE. — A propos des loisirs et de leur organisation rationnelle, un distingué religieux montréalais, le R.P. Wilfrid Gariépy, s.j., a vigoureusement mis en garde, à Granby, contre les dangers du sport commercialisé. Conférencier à un dîner de la Chambre cadette, il a déclaré que le sport professionnel est en train de corrompre tout le sport amateur et s'attaque jusqu'aux garçonnets de 12 à 14 ans.

Sous prétexte de recruter des joueurs éventuels, les clubs professionnels inscrivent sur leurs listes d'aspirants de tout jeunes gens qui n'ont pas même donné leur consentement et dont les parents n'ont pas été consultés. En d'autres termes, ils sont traités comme des bêtes de somme.

Et ces mêmes jeunes gens pour qui les joueurs professionnels sont devenus des idoles, copient ceux-ci non seulement dans leur jeu, mais dans leur appât du gain. C'est ainsi que l'on voit des athlètes dits de catégorie juvénile ou junior exiger $5. ou $10. par partie. Résultat: pour avoir abusé de leurs forces, un grand nombre d'entre eux son brûlés à 25 ans.

Le sport est une excellente chose en soi; il est un instrument de développement physique, une école d'énergie; il enseigne à maîtriser ses nerfs, à gagner sans morgue et à perdre sans dépit. Il enseigne aussi l'esprit d'équipe.

Encore faut-il qu'il soit pratiqué sous l'oeil d'instructeurs compétents et désintéressés qui voient chez l'enfant, l'adolescent et le jeune homme autre chose qu'un animal à dresser, des talents à exploiter. Dans ce domaine comme dans d'autres il est grandement temps de mettre un frein à ceux qui veulent tout monnayer.

Le "Parisian French" et le "patois" canadien?

M. Jean-Marie Laurence donne régulièrement à Radio Canada des conférences très appréciées, sous la rubrique: "Notre français sur le vif". Ce programme est bien connu jusque dans l'Ouest. Voici quelques extraits d'une de ces conférences.

* * *

Ingénie — Une auditrice nous écrit: "Voici une question qui fut débattue au bureau où je travaille. Une jeune Irlandaise disait avoir étudié au couvent le meilleur français qui se puisse parler. I have learnt the Parisian language, disait-elle. Le mot "parisien" pour désigner un français très pur est-il correct? Plusieurs soutenaient que le parisien doit plutôt être entendu dans un sens péjoratif. Je soutiens le contraire. Si les intellectuels parisiens ne parlent pas un français parfait, où pourra-t-on le trouver? Je vous remercie de tout coeur et vous pouvez imaginer avec quelle impatience j'attends votre réponse. —Une admiratrice".

Laurence — Vous avez bien lu: "Une admiratrice"?

—Oui, cher monsieur. Mais ne faites pas languir votre admiratrice, qui a choisi ce pseudonyme sans doute pour obtenir une réponse plus rapide.

—Insinuante Ingénie! Malgré tous vos efforts, je garde mes illusions et je réponds. Admirable admiratrice, votre question est épineuse et beaucoup plus complexe qu'on ne le croit généralement. Il est vrai que le parisien, le français de Paris, passe pour le type du meilleur français. Mais il y a beaucoup d'arbitraire dans cette conception.

—Oui. Cela ne veut pas dire que tous les Parisiens parlent un français parfait.

—Loin de là. Il y a l'argot parisien, le parler snob parisien, qui ne sont pas à imiter. En revanche, on peut entendre dans d'autres villes et en province un français au moins aussi pur qu'à Paris. Mais Paris étant devenu, pour des raisons politiques, historiques et géographiques la métropole de la France, Paris groupe une élite particulièrement imposante et des institutions de première valeur. Il est donc naturel de considérer Paris comme la capitale linguistique de la France.

—Si je comprends bien, c'est là une conception commode et fondée en vérité, mais nullement absolue.

—Voilà. Du point de vue phonologique, par exemple, M. André Martinet a institué en 1941 une enquête sur le parler de la bourgeoisie française. Cette recherche, bien imparfaite comme toutes les enquêtes, est quand même intéressante et révélatrice. Voici quelques-unes des observations suggérées, à M. Martinet par son enquête. Lisez vous-même.

—"Le système parisien dégagé ici est absolument identique à celui de l'ensemble de la France non méridionale".

—Comme il serait trop long et trop difficile d'expliquer ici ce que c'est qu'un système phonologique, remplacez donc le mot "système" par le mot "parler", puisqu'un système phonologique est, en pratique et pour les profanes, l'ensemble des traits phonétiques essentiels qui caractérisent un parler.

—Très bien. Donc, pour reprendre le texte de M. Martinet: "Le parler parisien dégagé ici est absolument identique à celui de l'ensemble de la France non méridionale. La constatation est intéressante: on pourrait être tenté d'interpréter cette identité comme le résultat de l'influence qu'exerce Paris sur les parlers provinciaux. Mais on aurait sans doute tort de négliger l'influence inverse exercée par les provinciaux sur le parler parisien. On pourra constater ci-dessous, par la comparaison avec les parlers des différentes régions, que le parler parisien ne présente aucun trait original. Bien plus, il a chacun de ses traits en commun avec au moins quatre des neuf autres régions de la France non méridionale".

—Bref, cela revient à dire que le parler de la bourgeoisie parisienne, du point de vue phonologique, présente comme une moyenne des parlers de la France non méridionale, d'où son aptitude à servir de norme. D'autre part, M. Martinet constate que pas un seul des Parisiens interrogés ne présente dans son parler tous les traits du parler parisien idéal, du parler parisien type schématisé par l'interprétation statistique de l'enquête.

—Sauf erreur, cela signifie qu'il ne faut pas prendre le premier Parisien qui. . . . nous tombe sous la main pour un échantillon parfait du parler parisien.

—Justement. Concluons de ces observations que tout est relatif ici-bas, et cessons d'attribuer à certains mots une valeur mythique, j'allais dire magique. Un Parisien ne parle pas nécessairement un français pur parce qu'il est Parisien.

—Pas plus qu'un Canadien ne parle jargon par le fait qu'il est Canadien.

—Non plus qu'un académicien n'est impecable parce qu'il est académicien. Ces mots-là ont une valeur, mais ce ne sont pas des sacrements qui confèrent une grâce particulière. Tous ces mots-là représentent certes une conception fondée en vérité, mais cette conception varie beaucoup sitôt qu'on l'applique aux individus.

—Très curieux tout de même ce pouvoir qu'ont parfois les mots de déformer la réalité. Un grand artiste me faisait dernièrement cette réflexion: "Je connais des camarades qui ont souffert toute leur vie d'un mot lancé au hasard par quelque critique au début de leur carrière. Prenez X, par exemple. Lors de ses premières apparitions sur la scène quelqu'un s'est avisé de le qualifier "jeune artiste de grand talent". Le mot fit fortune au point de devenir cliché. Et la critique (suivie du gros public, bien entendu) a continué d'appeler X un jeune artiste de grand talent alors qu'il était depuis longtemps en pleine maturité. Jusqu'au jour où quelque grincheux s'étant aperçu que X n'était plus jeune, se mit à écrire: X, le bel artiste un peu vieilli. Et tout le monde a fait chorus pour avoir l'air d'être à la page. Et voilà comment X n'a jamais eu d'existence réelle comme artiste. Après avoir été celui qui sera, il fut celui qui a été, sans jamais être celui qui est.

—Ha, ha, ha, ha! Ses critiques étaient peut-être des métaphysiciens sans le savoir.

—Ne riez pas. Il y a quelque chose de tragique dans ce phénomène d'inconscience collective.

—Vous avez raison. Et ce phénomène illustre bien la puissance de l'instinct social, qui s'exerce impérieusement sur le langage. Peu de gens en somme prennent la peine de vérifier les mots et partant les idées qu'ils reçoivent de la société.

Chaque heure de temps perdu dans la jeunesse est une cance de malheur pour l'avenir. Napoléon

Conseils d'hygiène

La saleté menace la santé

Les hygiénistes qui doivent conseiller le public n'ont pas toujours des choses agréables à dire. Mais leur devoir est d'attirer l'attention sur tout ce qui menace la santé individuelle ou collective. Et la saleté, les ordures, les microbes et la vermine figurent au premier rang de ces ennemis publics.

La population doit savoir quel danger la malpropreté recèle. L'éducation du public, et son concours aux mesures d'hygiène, sont des facteurs indispensables à l'amélioration du niveau général de la santé.

* * *

Vivre simplement

Un mode de vie simple et naturel est, d'après les hygiénistes, le meilleur garant de la santé individuelle. Il faut vivre simplement pour vivre sainement.

Trop de personnes recherchent une vie de luxe, de surabondance et de complications. Les médecins nous affirment que la modération, même dans la recherche des biens de ce monde, est la clef de la bonne santé. Tout ce qu'il nous faut véritablement, pour bien nous porter, c'est une dose modérée d'aliments, d'abri, de vêtements, d'air frais, d'exercice et de récréation.

* * *

Le fromage, aliment presque parfait

Les experts de la Division de l'hygiène alimentaire, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, conseillent aux Canadiens de consommer plus de fromage, aliment presque parfait.

Le fromage contient à peu près toutes les protéines du lait, éléments constructeurs de l'organisme. Il contient aussi une forte proportion de matières grasses, qui fournissent de l'énergie.

Enfin le fromage est une bonne source de sels minéraux, en particulier de calcium et de phosphore, ainsi que de vitamines A et B, toutes deux essentielles à la santé.

Pour rire

Une histoire anglaise

Il y avait une fois une rivière-frontière.

D'un côté de la rivière un pêcheur pêchait avec une vieille canne à pêche, un bout de fil et un vieil hameçon. De l'autre côté, Herr Hitler, armé d'une canne à moulinet ultra-moderne, essayait d'en faire autant, mais les poissons ne mordaient pas.

A la fin, voyant le panier du confrère d'en face empli de poissons frétillants, Herr Hitler se décida à l'interpeller:

—Hé, l'homme, comment fais-tu pour attraper tous ces poissons?

—C'est bien simple, de ce côté ils ont le droit d'ouvrir la bouche.

ROMAN

LES FEUX S'ANIMENT

par Jean BLANCHET

Une visite inattendue

(Suite)

Thérèse froissa un instant la sacoche qu'elle avait posée sur ses genoux et, les yeux baissés, elle continua:

—A votre première visite paroissiale, il y a deux ans, vous avez connu l'histoire de ma famille. Vous savez que je suis seule sur la ferme avec mon père, qu'Auguste est mort aux portes de Caen en 1944 et que mon autre frère Robert poursuit actuellement ses études théologiques au grand séminaire de Rimouski.

—Oui, ma fille, je suis au courant de tous ces détails.

—Mais il y a quelque chose que vous ne soupçonnez peut-être pas; c'est que je suis fiancée à un jeune homme depuis 1945.

—Ça, c'est une nouvelle, par exemple. Et me serait-il indiscret de vous demander à qui vous avez bien voulu promettre de lier votre coeur et votre vie?

—A Marcel Durette, M. le curé.

Le prêtre, surpris de cette déclaration de la jeune fille, ne savait quoi répondre. Il enleva ses lunettes et, d'un mouchoir immaculé, frotta les verres qu'il embuait au préalable de son haleine.

—Marcel, travaillant à Montréal, me prie chaque semaine de l'y rejoindre, pour nous y marier et pour y établir désormais notre foyer. D'un autre côté je connais l'attachement que porte mon père au sol, et si je l'abandonnais du jour au lendemain il serait dans l'obligation de vendre sa propriété. Cela lui briserait le coeur.

Le curé avait rajusté ses lunettes.

—Votre père a-t-il été averti de vos fiançailles?

Non, pas officiellement. Je lui ai déjà appris cependant que j'aimais Marcel.

—Et quelle fut sa réaction? demanda M. le curé.

—En apprenant cette nouvelle mon père parut un peu bouleversé. Il n'a pas voulu me déplaire, mais j'ai bien compris dans ses yeux qu'il ne prisait point cette liaison, parce qu'il existe certaines frictions entre les deux voisins.

La jeune fille avait prononcé cette dernière phrase avec un sourire aux lèvres. Le prêtre eut un signe affirmatif de la tête.

—Alors, M. le curé, reprit Thérèse, je crois que je suis rendue à un tournant de ma vie où il me faut prendre une décision; je ne puis continuer cette lutte indéfiniment. Il me reste à choisir ou de demeurer avec mon père et de rompre avec Marcel, ou d'aller en ville trouver mon fiancé et de quitter la ferme paternelle.

—Si je vous demandais d'abord votre avis quelle attitude serait pour vous la plus sage?

—Je ne le sais plus, M. le curé, et c'est pour cela que j'ai besoin de vos conseils.

Dans le bureau du presbytère il y eut un moment de silence. Le prêtre le rompit en secouant sa pipe dans le cendrier de fonte sur le coin de son pupitre.

—Il me semble, continua Thérèse, que j'ai accompli mon devoir envers ma famille. J'ai aidé aux autres en autant que je le pouvais. Mais il vient un temps où l'on pense à sa propre vie, où l'on a le droit de suivre un autre chemin, le chemin tracé pour celles qui veulent avoir leur foyer, leur mari, leurs enfants.

La paysanne était émue. Dans un même regard elle envisageait le passé lourd de sacrifices, d'abnégations, et cet avenir, insondable encore mais qu'elle voulait riant, et riche de promesses.

—J'admire votre conduite, mademoiselle Thérèse; et je ne suis pas sans savoir quels ont été vos efforts dignes et méritoires pour rester sur la terre paternelle alors que vous aviez pleinement le droit de suivre votre ami, votre fiancé.

Le curé se leva et, machinalement, se dirigea vers la fenêtre pour écarter les rideaux et laisser entrer plus de soleil dans l'appartement. Il revint au centre de la pièce.

—Vous me demandez des directives pour vous guider dans votre situation, ajouta-t-il. Eh bien, mon enfant, je crois que la meilleure solution serait de continuer encore quelque temps votre besogne de fermière.

Thérèse jeta sur le curé un regard inquisiteur.

—Il vaut mieux que votre père quitte la ferme de sa propre initiative.

—Cela il ne le fera jamais, du moins aussi longtemps que je serai à ses côtés.

—Ce n'est pas mon avis. Je suis certain qu'un jour, envisageant le problème dans son ensemble, il ne cherchera plus à vous retenir.

—Et ce jour-là il sera peut-être trop tard.

—Pourquoi?

—Pour Marcel.

—Est-ce que Durette vous aime vraiment?

—J'en suis convaincue, M. le curé.

—Il vous attendra.

Ces derniers mots ne réussirent point à diminuer chez la jeune fille cette crainte qu'elle avait de voir son fiancé l'abandonner, à cause de leur éloignement de plus en plus prolongé, et surtout de l'obstination qu'elle manifestait à s'ancrer davantage au sol.

—Vous trouvez, sans doute, mes paroles ou mes recommandations un peu sévères; je ne vous ordonne pas de les suivre. C'est tout simplement un conseil.

—Je réfléchirai, M. le curé, et je ferai pour le mieux.

La paysanne, après l'avoir remercié, prit congé du pasteur.

Descendant l'allée du presbytère bordée d'une platebande de chrysanthèmes et de pivoines, Thérèse décida de se rendre à l'église. Elle poussa la lourde porte et entra. Le saint lieu était désert. Pieusement la jeune wille s'agenouilla dans un banc du centre. Elle regarda un moment le tabernacle, l'autel, la lampe du sanctuaire dont la flamme se consumait dans le vase couleur d'alumine cristallisée au-dessus de la balustrade. Et, comme si elle voulait mieux s'abandonner à la méditation, la fermière baissa la tête et s'appuya le front sur la paume de sa main droite.

Elle demeura ainsi dix longues minutes, repassant dans son esprit tous les événements des dernières années et cherchant à les comprendre, à les analyser un à un. Une douce lumière, filtrant par les vitraux, jouait sur sa brune chevelure. On l'eût prise pour une de ces vierges sages qui attendaient l'arrivée de l'époux.

De nouveau son coeur était en proie à de vives souffrances. D'un côté, elle revoyait la ferme des Morin dans la splendeur d'un après-midi d'août au bord du fleuve, son père besognant encore sous le soleil, la maison, l'étable, les champs, la cuisine, le travail routinier de chaque semaine, de chaque jour. Et de l'autre elle apercevait Marcel à l'usine, peinant pour accumuler des épargnes et pour préparer, seul, le nid qu'il lui destinait.

Thérèse ouvrit lentement les yeux comme pour effacer de nouveau ces deux images de son esprit. Son regard rencontra le tabernacle et, au même instant, un autre portrait s'imprima dans son imagination: celui du Christ, à genoux au jardin des Olives, le soir du Jeudi-Saint. Elle se rappela la peinture qu'elle avait examinée tout à l'heure, dans le vestibule du presbytère.

La paysanne eut un long soupir et, comme le Christ, abandonnant son sort entre les mains de Dieu, elle murmura avec toute la sincérité de son coeur: "Que votre sainte volonté soit faite et non la mienne."

Ces paroles humbles et ferventes étaient des clés magiques qui, désormais, ouvraient pour Thérèse Morin les portes d'une nouvelle existence plus voilée, plus paisible, plus surnaturalisée encore que celle qui venait de s'écouler.

(à suivre)

LA COREY

Comme les hirondelles, M. J.-B. Rémillard vient d'arriver de la Colombie pour prêter main forte à son fils André sur la terre.

* * *

M. J.-B. Verrier est aussi arrivé du côté d'Edson pour les semences. Sa fille Jeanne, accompagnée de son mari, était avec lui. L'air semble paraître bon là-bas.

* * *

M. Fernand Villecourt vient de présenter au baptême son douzième enfant dont 10 vivent. On l'appellera Florette-Adrienne. Roméo Dumaine et Simonne, sa soeur, étaient parrain et marraine.

* * *

Notre route de Bonnyville est maintenant en bon état et on peut voyager. Avant longtemps les machines l'amélioreront.

* * *

M. Camille Verrier a passé plusieurs jours au village avec son planeur.

* * *

Dimanche, nous avions nos premières vues animées de la saison qui se continueront tous les dimanches soirs.

* * *

Mme H. Paradis est à l'hôpital St-Louis. Mme C. Duchêne y a passé quelques jours aussi.

* * *

M. André Lord vient de de déménager sur sa terre qu'il avait achetée depuis quelques années.

* * *

Nous apprenons que M. Hervé Robert a vendu la sienne à un slave.

* * *

Jean Bienvenu de Végreville est venu rendre visite à son frère Roger.

* * *

On prépare un concert pour l'Ascension, jeudi prochain, pour anticiper la fête de notre curé qui tombe au début de juin.

* * *

Mme A. Labonté recevait en visite dimanche ses parents de Saint-Paul.

LOS ANGELES

Mme K. N. Hutheesing, soeur de Nehru, le populaire et important président du "All-India Congress" est ici en promenade.

* * *

Notre comté de Los Angeles pourrait supporter 6½ millions de personnes. Couvrant 4,080 milles carrés dont plusieurs sont en montagnes, il lui reste 1,200 milles carrés cultivables.

* * *

A San-Francisco, une dame de 72 ans meurt du coeur. En apprenant la chose, sa soeur, de 80 ans, meurt aussi, et du coeur.

* * *

Qu'on en a long à dire sur le projet, longuement calculé et enfin en voie de se réaliser: la construction de notre palais d'opéra et auditorium! Quoique ce soit qu'on projette il y a opposition des deux côtés. Les gens se demandent comment se fait-il que Los Angeles peut dépenser $35,000,000 pour ces deux bâtisses tandis que 162,000 de ses familles vivent dans des tentes et des garages?

* * *

Un vieux de 79 ans va à l'école d'anatomie et chimie. Il est là, planté avec sa barbe qui descend au dernier bouton de sa veste parmi un groupe 50 ans plus jeune que lui. On n'a pas besoin d'anatomie au paradis.

* * *

La Californie se prépare à célébrer le 100ème anniversaire de la découverte de ses rayons d'or dans les pentes ouest des montagnes Sierra Nevada à l'est de Sacramento, en janvier 1848; cette découverte aida à peupler la Californie de Yankees et d'autres lorsqu'elle fut nouvellement déclarée territoire américain en 1846. Mais l'or ne fut pas trouvé là pour la première fois, en cette terre californienne. Ici, dans notre comté, il existe un charmant petit canyon dans les montagnes, juste retiré de la grande route; coin idéal pour arrêt, repos, pour y ouvrir son panier en pique-nique. Ce petit coin est encore sauvage et maintenu en parc.

Là, un bon jour chaud, un ancien mexicain, Lopez, s'y rafraîchissait. Au pied d'un arbre contre lequel il était assis, voilà qu'il arrache un oignon sauvage avec lequel il tire un gros morceau d'or. La découverte ne fit qu'un petit bruit local, et ne conduit pas à grand'chose. C'était le 9 mars 1842; le premier motton d'or californien. Notre présent shérif est le petit-petit-fils de ce Lopez.

* * *

F. J. Wilson décédé, 72 ans. Né dans l'Ontario, Canada, fut dans la police montée de 1895-1899. Ensuite homme de journal dans l'Alaska, Seattle, Portland, San-Francisco, Los Angeles, Holywood.

* * *

Tommy Burns, champion de boxe qui perdit son titre contre Jack Johnson en 1908, est maintenant un ministre protestant à Fresno. Il a 65 ans.

R. Thibaudeau

JEAN-COTE

Nous avons eu une soirée paroissiale dimanche, le 27 avril; il y eut des vues animées parlantes et l'auditoire était nombreux. La paroisse était bien représentée. Nous aurons de ces soirées tous les dimanches soirs. Sur 8 films, nous en avions deux en français.

* * *

Lundi, la troisième assemblée à Falher au sujet de nos écoles. La première avait eu lieu le 15 avril, la deuxième le 17 avril, alors que Henri Simard avait conduit notre curé avec ses deux chevaux. Cette fois c'est Adrien Bessette qui, avec son auto, conduisit notre curé, Albert Lavoie, Eliphe Girard et Roger Bessette; assemblée très importante.

* * *

Jeudi, confessions des enfants à l'école; jeudi soir, heure sainte de onze heures à minuit et communions à minuit pour environ 60 personnes. Le 2 mai, 1er vendredi du mois, grand'messe à l'école pour permettre aux enfants de communier; les enfants la chantèrent avec entrain sous la conduite de M. Canuel, leur dévoué professeur qui avait payé cette messe pour les biens de la terre.

* * *

Mme Ferguson (neé Anita Lavoie) semble se plaire à Jean-Côté; elle demeure chez son frère, Alb. Lavoie, avec son fils, Raymond Ferguson. Ce dernier va à l'école Landry.

* * *

On fait du bon travail au moulin à scie et nos fermiers sont heureux de voir leur bois se scier avant les semences, qu'on pense commencer la semaine prochaine.

* * *

Il y aura assemblée très importante le lundi, 12 mai, à 8h. du soir, aux écoles Bruneau et Landry; les payeurs de taxes sont priés d'être présents.

* * *

Ne manquons pas de faire notre Mois de Marie.

MORINVILLE

Nous avons porté en terre au début de la semaine dernière une vieille paroissienne de Morinville dans la personne de Mme Alexandre Caouette. La chère dame avait passé près de 40 ans avec nous et même célébrait ses noces d'or il y a trois ou quatre ans. Cependant nous devons dire que l'an dernier elle suivit son mari et ses enfants dans la capitale et c'est là que la mort la rejoignit. Elle partit presque subitement mais la mort ne la surprit pas car ses dernières années surtout furent une longue préparation à l'heure dernière. Elle suivit son mari de quelques mois seulement et tous deux dorment maintenant dans notre vieux cimetière. Que la terre leur soit légère en attendant l'heure de la résurrection!

* * *

Dans la nuit de mardi dernier notre population fut affolée par un incendie qui se déclara au garage de Camille Charest. Le feu fut le résultat d'une explosion et en un instant tout l'édifice fut une masse de flammes. De plus les étincelles se mirent à s'envoler en pluie compacte sur les maisons voisines et chacun eut peur que le feu n'emportât son foyer. En plusieurs endroits des volontaires se tinrent sur les toits durant tout le temps de l'incendie et éteignait tout commencement de conflagration. Pendant ce temps nos bonnes soeurs étaient à genoux devant le saint sacrement suppliant le Dieu des autels d'épargner leur couvent qui était littéralement arrosé par les étincelles de toutes descriptions. L'on en fut quitte pour la peur et quelques heures après chacun put se mettre au lit et dormir si les nerfs le lui permettaient.

* * *

Chacun est à faire sa toilette du printemps de ce temps-ci et il y a beaucoup à faire. Les uns nettoient leur cour, d'autres blanchissent leur maison, d'autres enfin s'attaquent au toit et lui donnent un peu de fraîche. Le résultat c'est que tout sera propre et gentil pour les mois d'été. Il n'y a pas jusqu'au cimetière que l'on est en voie de remettre sur pieds. La toilette sera tout à fait neuve et même nos morts devraient jouir de plus de confort.

* * *

Nos nouvelles résidences se multiplient de ce temps-ci et Morinville est en voie de s'agrandir considérablement. L'on veut demeurer dans la ville afin de jouir de tous les avantages qu'elle comporte pour écoles, égouts et autres. Voici maintenant que le gouvernement est en voie de réparer notre grande route et ceci amènera nécessairement un bon nombre de travaillants. La compagnie de l'Imperial Oil se met également en frais de faire des recherches d'huile et ceci encore représentera plusieurs employés extraordinaires et grossira notre population d'autant.

WAKAW, Sask.

Inutile de dire que nos chemins sont encore impraticables; il n'y a que les grandes routes (highways) qui sont fréquentées; le ban sur les routes n'a pas été émis et pour cause.

* * *

Notre hôpital local est assez achalandé de ce temps-ci. Cependant rien de grave dans les maladies courantes. Nous avons été gratifiés de la présence et des bons soins de Mlle Lawley, garde-malade diplômée de Saskatoon, grâce à la bienveillance de Révérende Soeur Jeanne Morin, procureur de l'hôpital St-Paul, de Saskatoon.

* * *

De passage au presbytère, MM. les abbés A. Marchildon, curé de Bonne Madone, et J.-A. Normandeau, d'Edmonton. Ce dernier nous est revenu comme par les années passées prêter main-forte pour la préparation du pèlerinage annuel au Sanctuaire de la Petite Thérèse qui aura lieu le 8 juin.

Communiqué

Une dépression à l'automne?

Ottawa. — Le Canada aura une dépression à l'automne s'il s'en produit une aux Etats-Unis sur la fin de l'été. M. Douglas Abbott, minister des finances, en a donné l'avertissement catégorique au contribuable canadien. Il a souligné, en effet, qu'il faut s'attendre à une chute verticale des revenus fédéraux "s'il survient plus tard dans l'année un fléchissement appréciable des affaires" outre-frontière.

Commerce avec la Chine

Ottawa. — M. R.-C. Vaughan, l'un des dignitaires de la compagnie des chemins de fer nationaux, a déclaré devant le Comité des chemins de fer que "le commerce sera établi sur une plus haute échelle entre le Canada et la Chine".

LAC AUX OEUFS

Le 7 avril, avait lieu dans notre petite église de Ste-Jeanne d'Arc, le mariage de Solange Amiot, fille de Adrien Amiot et Lucienne Lebeuf, avec Armand Richard, fils de feu Walter Richard et de feue Irène Bessette, de Plamondon. Le mariage fut célébré par le Rév. Père Léo Couture, o.m.i., notre curé. La fille d'honneur était Mariette Amiot, soeur de la mariée, et Réal Richard, frère du marié, était garçon d'honneur. Adrien Amiot servait de témoin à sa fille et le marié avait pour témoin son beau-père, Léo Schaub. La mariée était chic dans son costume gris perle et manteau fuschia avec chapeau et accessoires fuschia, son bouquet était de roses "American Beauty. La fille d'honneur avait un bouquet de narcisses. Il y eut dîner chez les parents de la mariée, pour les proches parents au nombre de 45 personnes.

Les mariés partirent ensuite en voyage à Edmonton et ensuite Foothills, chez l'oncle de la marié, M. Armand Ostiguy. Ils allèrent ensuite à Végreville, chez le frère du marié, Alby. Ils revinrent en temps pour le 18, à Plamondon, où avait lieu une danse, qui réunissait plus de 150 invités. Tous s'amusèrent bien jusqu'aux petites heures du jour. Les mariés reçurent de nombreux cadeaux.

* * *

M. Maurice Lebeuf a maintenant fini l'installation de son moulin à scie, et commence le sciage des billots pour lui-même et les fermiers des alentours.

* * *

M. Bernard Amiot est arrivé de Foothills avec ses deux petits garçons pour passer l'été parmi nous. Mme Amiot dut rester à Edmonton, où elle subit une opération. Elle se rétablit très bien et nous arrivera bientôt.

* * *

En voyage d'affaires à Edmonton la semaine dernière, M. Marcel Vincent et Narcisse Ménard.

* * *

Dimanche, le 20 avril, après la messe il y eut une petite assemblée des hommes de la paroisse. On élut François Bouvier comme marguillier, en remplacement de Louis Lemay, démissionnaire. On parla aussi des chemins. Tous s'accordent à dire que le gouvernement nous oublie ici dans notre bout. Nous espérons trouver un moyen pour faire de l'amélioration d'ici à l'automne.

* * *

Née à l'hôpital du Lac-la-Biche, à Mme Lucien Paré, une fille. M. Lucien Paré est un vétéran de la dernière guerre.

* * *

Le 20, nous avons eu notre soirée de vues animées du film national. Il y eut plusieurs films intéressants, entre autres, celui qui nous montra le fonctionnement du coeur humain. Comme les chemins étaient mauvais, M. Bouvier arriva tard et nous n'avons pas eu notre programme amateur, mais il nous fit promettre de se préparer pour le 18 mai.

Le bonheur au ciel et le bien sur la terre

La promesse de S. Thérèse de l'Enfant-Jésus faite sur son lit de mort, "de faire du bien sur la terre", révèle à la fois sa grandeur d'âme et sa mission providentielle auprès des âmes.

S. Thérèse, dans l'espoir de sauver plus d'âmes, se décida très jeune (à l'âge de 15 ans), à s'enfermer au Carmel. Cette vie contemplative silencieuse, ignorée de tous, lui est apparue comme plus féconde et plus utile à l'Eglise; elle aurait tant voulu être missionnaire, être martyre; mais sainte Thérèse a pressenti dans la sujétion, l'anéantissement et l'oubli, le moyen assuré de gagner au Christ par la prière et la souffrance connues de Dieu seul, un plus grand nombre d'âmes. Sainte Thérèse a embrassé à cette fin le sacrifice le plus âpre, le plus dur à la nature, celui de se quitter soi-même et d'aimer le bon Dieu par dessus toutes choses. Tant il est vrai et trop peu connu, selon une parole de sainte Thérèse elle-même, que le plus petit mouvement de pur amour envers Dieu est plus secourable à l'humanité et plus apte à la conversion de cette même humanité que toutes les autres oeuvres réunies ensemble.

Voilà cette grandeur d'âme de sainte Thérèse. Se sacrifier elle-même pour l'amour de Dieu, afin de sauver le plus d'âmes possible. A l'exemple du Sauveur du monde, elle donnera sa vie sur la terre pour le salut des âmes et elle passera son ciel "à faire du bien sur la terre".

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a vécu sa courte vie pour le bon Dieu, mais surtout pour lui sauver des âmes. Comme les autres saints, sainte Thérèse jouira de la présence de Dieu, de son Créateur, de toutes les félicités terrestres, mais elle ne se reposera qu'à la fin des temps.

Sainte Thérèse s'est donnée entièrement et elle sait que le bon Dieu ne se laissera pas vaincre en générosité. C'est pourquoi, confiante en la toute puissance et l'infinie bonté de Dieu, elle s'écria sur son lit de mort: "Je sens que ma mission va commencer, ma mission de faire du bien sur la terre."

Ce n'est pas impossible, puisque, au sein même de la vision béatifique, les Anges veillent sur nous. Non, je ne pourrai prendre aucun repos jusqu'à la fin du monde, mais lorsque l'Ange aura dit: "le temps n'est plus", alors, je me reposerai, je pourrai jouir, parce que le nombre des élus sera complet."

Que la Petite Thérèse continue sa bienfaisante protection sur tous et que tous sachent y correspondre en cette année de son Jubilé d'Or.

C.-E. ARES, directeur

Regard en arrière

L'Heure des trains

par Camille LESSARD

Deux amies et moi, dont les âges additionnés ne formaient pas tout à fait le chiffre 50, avions accompagné, en voiture à Plessisville, un de mes cousins. Comme ce dernier reçut une invitation pour une danse, il décida de nous payer nos passages pour nous renvoyer à Ste-Julie, sur le train de huit heures du soir.

On était à l'époque où le passage des trains de nuit attirait aux gares un grand nombre de curieux avides de distraction. La jeunesse surtout aimait à se rendre à la station, à l'heure des trains.

Le soir dont je parle, on put voir trois "jeunesses" de Ste-Julie se promener de long en large sur la plateforme, têtes rapprochées. Une grave question était sur le tapis ou plutôt sur le trottoir: l'une de nous avait vu le mot "flirt", à quelque part, et toutes trois on aurait bien aimé à savoir ce que c'était, et comment ça se faisait...

Celle qui semblait le plus renseignée, nous expliquait que cette "magie" consistait à regarder les garçons avec un demi-sourire, pour attirer leur attention, mais sans faire de clin d'oeil, vu que c'était vulgaire. . . Cela était assez obscur pour nos cerveaux de jeunes villageoises. On était, alors, loin de l'époque où, à 15 ans, on fait du petting, necking, spooning et je ne sais quoi en "ing". . .

Moi, j'étais timide comme un lièvre en présence d'un jeune homme. Mes lèvres se fermaient aussi hermétiquement qu'une coquille d'huître, et il aurait fallu un instrument bien tranchant pour les desserrer. Mes amies le savaient et ne comptaient jamais sur moi pour faire des conquêtes.

La première chose que nous décidâmes fut que, durant la demie heure de trajet de Plessisville à Ste-Julie, chacune de nous allait occuper un siège séparé, dans le train, afin de donner une chance à quelqu'un d'intéressé de venir s'asseoir à nos côtés! . . . Cette question réglée, on se mit à faire discrètement l'inspection des jeunes gens rendus à la station et qui pouvaient nous plaire. Moi, mon choix secret tomba sur un voyageur de commerce trop âgé, trop bien mis et avec de trop belles manières pour espérer attirer son attention, mais il n'y avait aucun mal à le trouver de mon goût.

Sans dévoiler mon jeu à mes compagnes, je ne sais quel esprit pervers me poussa à regarder en pleins yeux, longuement. . . "l'objet de ma flamme".

Voulant démêler le mystère du mot "flirt". . . je pris le parti d'être effrontée, ce qui était loin d'être dans mes habitudes, mais le voisinage de mes deux amies me rassurait. A l'instant même, notre voyageur avait le chapeau à la main et sollicitait la permission de se promener avec nous, non sans avoir glissé dans ma main, tout en me dévisageant, sa carte d'affaire. Il était de la ville de Québec et c'est tout ce que je me rappelle.

Si j'eusse été seule, ce soir-là, j'aurais certainement désiré que le plancher de la plate-forme se dérobât sous mes pieds, mais si j'eusse été seule je n'aurais jamais essayé de flirter! Quoiqu'il en soit, après mon effronterie, je ne desserrai pas les lèvres. Quand le voyageur m'adressait directement la parole, c'était mes compagnes qui répondaient pour moi.

Notre train arriva. On y monta et. . . le voyageur avec nous. . . On prit chacune un banc, tel qu'entendu et, sur le mien, je n'étais pas seule! D'une voix sourde, tellement ma gorge était contractée par la timidité, je priai mes amies de tourner leur banc pour nous faire face, de sorte qu'elles purent faire les frais de la conversation. Il se trouva que notre escorte avait justement affaire à Ste-Julie. . . Ce qu'il devait s'amuser du jeu des petites dindes que nous étions. . . En descendant du train il prit une voiture pour nous reconduire chacune à nos demeures respectives, mais il devait avoir le dessein de me reconduire la dernière. . . Or il arriva que ce soir-là je couchai chez l'une de mes amies! Peu après, j'envoyais le petit frère de cette dernière avertir mes parents où je me trouvais.

Qu'est-ce que cet homme du monde avait bien pu lire dans les yeux sombres d'une enfant qui était timide et innocente à en être bête?. . .

Bonne récolte de sirop d'érable

St-Joseph, Qué. — Les propriétaires de sucreries du comté de Beauce disent que la récolte de sirop et de sucre d'érable de cette année sera une récolte record. Elle dépasse de beaucoup celle de 1946.

L'écoulement de la sève fut retardé par une température défavorable, mais aussitôt que les conditions se sont améliorées, la sève a coulé abondamment.

FORT KENT

Dimanche dernier 27 avril, en notre fête patronale, nous avons été certes favorisés d'une belle journée ensoleillée. La messe à l'heure ordinaire fut chantée par notre curé, M. l'abbé Connoir, revenu de l'hôpital depuis quelques jours. Nos élèves, aidés des chantres, nous rendirent harmonieusement la "petite messe de Pâques". L'après-midi se passa joyeusement, à la salle paroissiale, à différents amusements. Pour le souper, nos dames "marguillières" nous régalèrent d'une bonne soupe aux pois et de délicieuses sandwichs au poulet. Pour la soirée, nous avons à remercier sincèrement les acteurs de Bonnyville qui nous ont si bien intéressés pendant quelques heures. La journée finit par les rafles qui favorisèrent les noms suivants: Bernard Levasseur, Alida Gamache, Bernard Levasseur, Maxime Levasseur, Emile Bourbeau. La poupée alla à Thérèse Mercier. Toutes les recettes s'élevèrent au joli montant de $159.55. Merci à messieurs les marguilliers et à leurs dames qui étaient en charge de la fête, à ceux et à celles qui leur ont prêté main-forte.

* * *

Mme Charles Chassé qui était venue assister aux funérailles de sa soeur Mme Georges Michaud, en même temps a visité ses nombreux neveux et nièces. Elle est retournée dans sa famille à New-Westminster, C.-C.

* * *

MM. René Collins et James Demers, ainsi que sa dame, se rendirent en ville dernièrement par affaires.

* * *

Alfred Hoolahan nous a quittés pour la Colombie canadienne où il a trouvé de l'emploi. Sa famille le rejoindra dans quelques semaines.

* * *

Adrien Michaud s'installera prochainement, avec sa famille à Bonnyville, maintenant qu'il est gérant de l'élévateur Great West.

* * *

M. Bouvier nous favorisait dernièrement d'un intéressant programme de vues animées. C'est avec plaisir que nous le verrons revenir le mois prochain.

* * *

Avec la température maussade que nous avons eue ces derniers jours, nos cultivateurs se voient obligés de retarder leurs semences. Il faut penser que nous sommes dans le beau mois de Marie. Donc que chacun se mette sous sa sainte protection pour implorer les bénédictions du ciel sur nos semailles. De fait nous avons tous les soirs à 3h.30 le chapelet suivi de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Les samedi et dimanche la prière a lieu à 7h.30.

* * *

Mme Maxime Levasseur qui a passé près d'un mois à l'hôpital Saint-Louis, est revenue dans sa famille en bonne voie de guérison. Ainsi de M. Edwin Collins.

* * *

Notre curé s'est rendu à sa mission de Holyoke vendredi dernier. Ce ne fut pas sans difficulté avec les chemins impraticables à ce temps-ci du printemps.

* * *

Nos élèves sont tous heureux du retour de leur ancienne maitresse, Soeur Sainte-Lucie du Sacré-Coeur, qui revient de l'Université d'Edmonton. Sa compagne, Soeur St-Guy abbé, a pris le côté de Girouxville où elle fera de l'enseignement.

* * *

Nous apprenons que notre ami Emilien Rondeau est à continuer son cours d'étude à Edmonton; nous lui souhaitons plein succès.

GIROUXVILLE

Baptêmes:

Joseph-Denis, enfant de M. et Mme Albert Olivier, né le 16 avril et baptisé le 20 à l'hôpital de McLennan. Parrain et marraine: Lucien Gagnon et Alice Olivier, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Emile-Léo, enfant de M. et Mme Roméo Roy, baptisé le 27 avril. Parrain et marraine: M. et Mme David Brochu.

* * *

M. Alphonse Lorrain est décédé le 27 avril. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 1er mai. Il laisse dans le deuil ses enfants: MM. Philippe et Ernest Lorrain, Mmes Fred. Aubin et Jos. Pelletier, de Falher. Nos sympathies à la famille éprouvée.

* * *

Mme Paul-Emile St-André est à l'hôpital de McLennan. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

On a oublié la famille

Ottawa. — Les critiques du budget disent à Ottawa que les déclarations touchant l'impôt sur le revenu sont aussi effectives qu'un "ban contre les enfants".

Ils font remarquer que les réductions favorisent les célibataires et les couples mariés mais sans enfants, mais placent dans une position impossible celui qui élève des enfants.

Par exemple un célibataire qui gagne trois mille dollars obtient une réduction de $172 dollars. Les parents sans enfants reçoivent une réduction de $112 dollars et 50 cents. D'autre part le père de famille qui a six enfants n'obtient qu'une réduction de soixante-sept dollars et cinquante cents.

La construction des routes nationales

Régina. — Le ministre de la Voirie de la province de Saskatchewan croit que le gouvernement fédéral devrait aider aux gouvernements provinciaux en assumant une partie de la responsabilité dans la construction des routes nationales.

Il mentionne, entre autres, la route Trans-Canada, les routes qui unissent notre pays aux Etats-Unis, les routes dans les parcs nationaux ainsi que la route qui relie Winnipeg et Edmonton à la route de l'Alaska.

STE-LINA

Dimanche dernier le 4 mai, M. l'abbé Brière, directeur de l'Action catholique, était de passage ici. A la grand'messe, il donna une magistrale instruction sur le communisme. Dans l'après-midi, il y eut discussion sur le même sujet à la salle de billard. A l'office du soir, une foule emplissait l'église. C'était le "Chapelet des enfants". Soixante-deux enfants entrèrent dans l'église en procession et récitèrent le chapelet, chacun son Pater, Ave ou Gloria. Les parents furent émus d'entendre la frêle voix de leurs enfants.

Nous avons trois statues de la Vierge qui sont transportées de maison en maison d'un bout à l'autre de la paroisse. Ce passage a créé une véritable popularité. *Le soir à la brunante, les membres de la famille, et même les voisins, s'assemblent devant la statue, lumineuse dans l'obscurité, pour réciter le chapelet et chanter des cantiques. C'est à qui aurait la statue le plus tôt et lui ferait meilleur accueil.*

* * *

Nous avions plusieurs visiteurs en fin de semaine. M. Bruce Steeple, de St-Paul, était de passage chez M. Alex Magnan, son beau-frère.

M. et Mme H. Mageau, ainsi que M. Jos. Chartrand de Mallaig, étaient en visite chez leurs parents.

MM. Ch. Gould et Laurent Hébert, du département des coopératives, sont venus en tournée d'inspection.

BEAUMONT

Nous avons eu notre dernière soirée familiale pour ce printemps et, comme nous l'avions déjà annoncé, elle fut donnée par les jeunes filles. La salle était remplie, les chemins et la température étant de première classe. On joua au whist et de très beaux prix furent offerts aux gagnants. Une belle pièce en un acte, intitulée "La grande cacaseuse", fut très appréciée. Les artistes étaient Miles Solange Bérubé, Emilia Magnan et Florence Vallée. La présidente des enfants de Marie, Mlle Yvonne Bérubé, était la directrice. Le cinq dollars rafiié fut gagné par M. Ovila St-Pierre, et la grosse boîte d'oranges alla à M. Marie-Louis Bérubé.

* * *

Dimanche le 4 mai, M. le curé nous annonça le mariage de M. Ernest Magnan avec Mlle Marie-Rose Hamel, de la paroisse St-Joachim. Nos voeux de bonheur vont aux futurs mariés et nous espérons qu'ils fonderont un foyer parmi nous.

* * *

Samedi après-midi eut lieu l'enterrement de M. Paul Thériault, de Leduc. Le défunt était âgé de 77 ans. Il est mort à Edmonton. Le service fut chanté à Leduc, il était bien connu ici par les vieux pionniers.

* * *

M. et Mme Lionel Handfield ont eu la douleur de perdre un bébé, garçon nouveau-né, le dixième de la famille.

Fiançailles

M. et Mme Eliphe Girard, de Jean-Côté, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis les fiançailles de leur fille Gisèle avec M. Henri Thériault, de Donnelly. Le mariage aura lieu en juin.

Fiançailles

M. et Mme J.-Alphonse Bilodeau, de Vimy, Alberta, annoncent les fiançailles de leur fille Annette à M. Laurier Parent, fils de M. Alex. Parent, de Clyde, Alberta.

Le mariage aura lieu à la mi-juin.

FALHER

Baptême:

Le 29 avril, Marie-Denise-Joanne Verstraet, enfant de M. et Mme Elie Verstraete. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Mekrash représentés par M. et Mme Lucien St-Arnaud.

On annonce que Mme Maurice Martineau est devenue la mère d'un joli garçon qui pèse déjà 8 livres et qui semble bien décidé à vivre.

Nos félicitations aux familles Martineau et Verstraete.

* * *

Mariage:

En présence d'un nombreux concours de parents et d'amis, M. Alphonse Labrecque et Mlle Alma Houde ont uni leur destinée mercredi dernier le 30. Le R.P. St-Jacques, o.m.i., a béni leur mariage.

Plus d'une cinquantaine de convives ont pris part aux agapes qui suivirent la cérémonie religieuse. Mme Albert Isabelle servit le vin au village au cours de l'avant-midi. Le soir il y eut danse à la salle municipale. Nos meilleurs voeux aux jeunes époux.

* * *

Jeudi dernier la Banque du Gouvernement "Treasury Branch" accueillait son nouveau gérant dans la personne de M. Paul Rhéaume. Rhéaume succède à M. Robinson.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. Rhéaume et à sa famille qui doit le joindre sous peu.

Parmi nos nouveaux résidents nous comptons encore les familles Eugène Blouin, revenue à Falher après quelques années d'absence, et Pelletier, autrefois du sud de la province.

* * *

On a annoncé au cours de la semaine dernière que Son Exc. Mgr Henri Routhier reviendra encore parmi nous au cours de l'été prochain. Tous s'en réjouissent. On attend aussi au cours du mois de mai le retour du R.P. Bouchard, notre dévoué pasteur.

* * *

MM. Maxime et Joffre Gervais avec l'aide de M. Georges Cartier sont à mettre la dernière main aux allées de quilles et dès la fin de cette semaine on dit que l'on pourra jouer. Les sportifs attendent avec impatience l'ouverture de la salle.

TANGENTE

Ces semaines-ci M. Antoine Pouthou, M. J.-Nap. Fleury, M. Pierre Martiche et M. Napoléon Granger ont fait un voyage d'affaires à Edmonton.

* * *

Mme Joseph Gillon, en promenade depuis deux mois dans sa parenté au Manitoba, revient à Tangente en compagnie de son mari qui est allé à sa rencontre à Edmonton.

* * *

Le contrat de bois de construction pour les oeuvres paroissiales, accordé à la famille de M. Raoul Duchesne est terminé dans la forêt de Tangente où le moulin à scie de M. Joseph Gillon a taillé la dernière planche mercredi le 3 avril. Tous les travailleurs dans ce chantier méritent de sincères remerciements pour leur persévérance et leur bonne volonté, malgré les inconvénients du dégel.

* * *

M. et Mme Charles-Edouard Brochu, de Dawson Creek, viennent passer l'été à Tangente où M. Brochu exercera son métier de camionneur.

* * *

Tout dernièrement, M. Elphège Bédard échangea son automobile de luxe pour un puissant camion, marque Ford 1942.

* * *

Dimanche soir le 4 mai, les élèves donnèrent leur festival en présence de leurs parents et des gens de la paroisse. Vendredi prochain, le programme sera répété à l'école publique de Wanham.

McLENNAN

Une soirée organisée par les Dames de Sainte-Anne, a eu lieu dimanche soir dans la salle paroissiale. Le programme comprenait une partie de whist militaire, des vues animées et un lunch. Le comité chargé de l'organisation était formé des membres du comité de l'Association: Mmes A. Parent, présidente; A. Caron, vice-présidente; L. Chalifoux, secrétaire; aidées par plusieurs dames généreuses qui ont prêté leur concours. On a fait de cette soirée un beau succès, et toutes sont enchantées des résultats obtenus qui leur permettront d'offrir un piedestal pour la statue de Sainte-Anne.

* * *

M. Gaston Dubrûle est entré au service de la succursale locale de la banque de Toronto.

* * *

M. Louis Benoit a vendu sa ferme à M. Lavoie, nouvellement arrivé du Lac Saint-Jean, P. Q.

* * *

M. et Mme Gill s'en vont demeurer à Edmonton. Ils ont vendu leur maison à l'hôtelier de McLennan, Commercial Hotel.

* * *

M. Henri Charbonneau est allé à Edmonton pour assister au congrès de la British American Oil et au banquet offert par cette compagnie en l'hôtel MacDonald.

* * *

Mme Isaïe Houle est partie depuis deux semaines en voyage au Colorado, E.-U., visiter une soeur qu'elle n'avait pas vue depuis nombre d'années.

* * *

M. Claude Bisson est revenu de l'université pour ses vacances, mais entre temps il ira enseigner à l'école de Hearth River.

* * *

MM. Sluicer et Dubois, de la Northern Utilities Electric Co., étaient de passage ces jours derniers chez M. et Mme V. Frey.

* * *

Les étudiants de l'école Guy ont, eux aussi, participé à la campagne de la Jeunesse Etudiante Catholique sans démonstration extérieure cependant. Ils s'étaient réunis en groupes et sous la direction de leurs institutrices, chaque groupe apportait à l'ensemble ses propres initiatives, soit par un chant improvisé ou une propagande écolière d'un intérêt général avec l'approbation entière de toutes les classes vers un même but: "Religion, bonne conduite, travail, santé". Qualités scolaires qui en feront des étudiants 100%.

Le coût des mesures de sécurité sociale

Ottawa. — Les diverses mesures de sécurité sociale du gouvernement fédéral ont coûté, en 1946, environ un tiers des dépenses globales pour se totaliser à près d'un milliard de dollars.

C'est ce que révèle une étude rapide des statistiques fournies dans le "livre blanc" qui accompagne le budget. Même en ne tenant compte que des principales mesures de sécurité sociale, on arrive à la somme de $898,309,000, qui toucherait sans doute le milliard de dollars si on tenait compte de chacune de ces mesures.

Voici les principales dépenses: Allocations familiales: $245,225,00. Pensions de vieillesse et aux aveugles: $35,992,000. Pensions au service civil: $3,400,000. Assurance-chômage: $23,082,000. Santé: $8,406,000. Indiens: $6,075,000. Pensions aux vétérans de 1914 et aux familles: $92,798,000. Dépenses pour vétérans de 1939: $440,000,000. Service de placements: $11,031,000. Habitations: $31,500,000.

On demande un nid

Si preuve on voulait que la jalousie n'est pas un défaut que seul l'homme possède, et bien, on la trouverait cette preuve dans un petit incident arrivé à Vancouver, cette semaine.

Trois petites "serines" vivaient en paix, se partageant un nid qu'elles avaient construit dans un arbre vif, qui faisait partie d'une parure de vitrine, dans un des plus grands magasins de la ville.

Ce magasin a une renommée toute spéciale pour la beauté et l'originalité de ses vitrines. Cette fois l'artiste qui met à exécution ces magnifiques étalages, s'était surpassé. Il avait reproduit dans une des vitrines, un jardin miniature; on y trouvait des fleurs naturelles de toutes sortes, dont les plus magnifiques étaient des tulipes grandioses et des jonquilles d'une perfection éblouissante.

Toutes ces fleurs étaient arrangées en parterres bien ordonnés, et çi et là, sur cette scène, on avait mis des petits arbres. Pour compléter ce tableau et le faire vivre, l'artiste ajouta à ce jardin réaliste une petite colonie d'oiseaux, connue sous le nom scientifique de "serinus canarius".

Alors, comme je vous le disais tout à l'heure, trois petites "serines" vivaient en paix, se partageant un nid, perché au haut d'un arbuste; et dans ce nid, chaque petite "mère" avait déposé ses oeufs, et elles venaient à tour de rôle faire leur corvée journalière sur le nid.

Cependant, la paix fut de courte durée et un jour la chicane prit dans ce foyer d'oiselets. Un esprit monopolisateur sembla s'emparer de chacun d'eux, et elles se mirent à se disputer le nid en question. Je ne sais pas si c'est l'atmosphère restreinte de leur domaine qui finit par leur tomber sur les nerfs; ou bien encore si ce fut le va-et-vient continuel du public qui les ennuya. Toujours est-il que les petites serines se mirent à se disputer le nid.

Elles se heurtaient l'une et l'autre, cherchant à se jeter hors du nid. Il arriva enfin, comme cela se passe partout ailleurs dans le domaine humain, que la force l'emporta, et la conquérante de s'asseoir sur le nid, en "Reine".

Les deux autres petits oiseaux se trouvèrent décontenancés par suite. Cependant, une d'elles plus courageuse, ne pouvant plus faire sa "couvée" habituelle, se contenta d'essayer de perfectionner le nid; car les oiseaux chanteurs ont la réputation de bâtir des nids très soyeux; des petits paniers bien confectionnés.

Peut-être encore eut-elle une arrière pensée, et cherchait-elle à prendre sa revanche. Toujours est-il que, ne pouvant pas trouver de matériel à son goût dans ce parterre artificiel pour renforcer le nid, elle se mit à voler une plume ici, une paille là, d'en-dessous du nid disputé; et elle faisait toujours mine de renforcir la super-structure du panier.

Evidemment ce système devait, tôt ou tard amener le désastre complet, et il arriva un jour que le fond du nid s'écroula; et les petits oeufs malheureux, de se fracasser par terre.

Il y avait cependant dans cette colonie d'oiselets chanteurs une petite "serine" plus sage, qui avait choisi un endroit plus original pour bâtir son nid. Elle avait construit sa demeure dans la perruque d'un des mannequins qui ornaient la vitrine, et là, elle demeurait en parfaite sécurité; et les dernières nouvelles nous annoncent la naissance d'un petit "serin" dans ce nid, juché dans la coiffure bouclée d'un mannequin.

Quelqu'un d'une tournure d'esprit philosophique pourrait trouver une bonne "morale" à ce petit drame domestique qui se déroula chez les serins.

Remède à l'insomnie des Britanniques

Londres. — Dans ce pays renommé pour le sang-froid de sa population, les médecins britanniques constatent qu'un nombre croissant de patients viennent à eux avec la même plainte: insomnie et dépression causée par l'inquiétude.

Ils s'inquiètent sur l'état du monde, sur celui du pays, sur la bombe atomique, sur les futures guerres et sur le sort de l'humanité. D'après le "Star Man's Diary", un médecin éminent de l'ouest de Londres remet à ses clients préoccupés, un récit écrit de ce qui arriva à un bon vieil évêque empêché de sommeiller par une méditation inquiète sur la méchanceté du monde. "A minuit, il crut entendre la voix du Seigneur qui lui disait: "Va dormir, maintenant, évêque. Je vais m'asseoir le reste de la nuit et me charger de l'inquiétude".

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANÇAIS DE VANCOUVER

"Shower"

Une réunion intime, organisée par Mlle Irène Gadbois, des dames et demoiselles, autrefois de Saint-Paul, Alta, avait lieu à la résidence de Mme Victor Therrien de New-Westminster, le dimanche 27 avril en l'honneur de Mlle Eva Therrien à l'occasion de son futur mariage avec M. Harry Beauregard.

De nombreux cadeaux furent présentés à Mlle Therrien. Un joyeux entrain régna à cette petite fête, où durant le cours de l'après-midi l'on réveilla de part et d'autre les souvenirs inoubliables de jeunesse. Mme Y. Lafleur formula des voeux de bonheur à Mlle Therrien, et celle-ci exprima avec émotion ses sentiments de reconnaissance.

Parmi la liste des invités étaient présentes: Mmes Y. Lafleur, Irène Gadbois, A. Poitras, Yvonne Coutu, A. Charpentier, G. Therrien, J. Bowen, Thérèse Jenkins, A. Doucet, H. Therrien, H. Fraser, Lorette Parent, Juliette Pallerre, F. Hughes; Mlles Claire Thibaudeau, Marcelle Lavoie, Betty Fraser, Simone Fraser et Alma Doucet.

* * *

Mariages

A la chapelle du Saint-Sacrement le 28 avril avait lieu le mariage de M. Harry Beauregard, fils de Mme H. Beauregard de Vancouver, et de Mlle Eva Therrien, fille de M. et Mme Clovis Beauregard, de Saint-Paul, Alberta. Le Rév. P. Meek, s.s.s., curé de la paroisse était le célébrant à la messe nuptiale. Mlle Therrien était accompagnée de son père et M. Ulric Charpentier servait de témoin à M. Beauregard.

Joseph Beauregard, frère du marié vint de Saint-Paul pour assister au mariage. Après le déjeuner, M. et Mme Beauregard partirent en automobile pour un voyage à Seattle. A leur retour ils établiront domicile à Vancouver. Les membres du Cercle canadien-français de Vancouver offrent à leur vaillant membre et sa charmante épouse, leurs félicitations et meilleurs voeux.

En l'église de Notre-Dame du Perpétuel Secours le 16 avril le R.P. Lane bénissait le mariage du Dr J.-B. Gendron de Vancouver, fils de M. et Mme Edouard Gendron de Weyburn, Sask., et de Mlle Margaret McBride, fille de M. et Mme Dodge de Victoria, C.-C. Félicitations.

* * *

Visiteurs

De passage à Vancouver et Victoria récemment M. J.-B. Poitras de Saint-Boniface, Manitoba. Durant son séjour ici il a visité ses cousins M. Pierre et Mlles Marie et Sara Lachance.

M. Alfred Charron de Montréal est en visite chez ses frères Davied et Pierre de New-Westminster et de Vancouver.

* * *

Bon voyage à Mme Marie Antoinette Stodgell, partie à la fin d'avril pour Montréal où elle doit passer deux mois chez ses parents.

Menaces à l'honneur de la femme

Cité du Vatican. — Dans un discours prononcé lors d'une cérémonie où plus de 4,000 pèlerins étaient venus à Rome, à l'occasion de la béatification de Maria Goretti, petite paysanne tuée à l'âge de douze ans, le pape Pie XII a dénoncé les dangers auxquels sont exposés les femmes d'aujourd'hui, et a flétri tous les facteurs, conscients ou inconscients, de la corruption.

Parlant de l'évolution rapide des moeurs depuis cinquante ans, qui étend le service militaire même aux femmes, le Saint-Père a déclaré: "Tous ceux qui ont à coeur la santé matérielle et le salut éternel de la femme, se doivent d'exiger que la moralité publique devienne tutrice de l'honneur et de la dignité de celle-ci".

Le souverain pontife a ensuite condamné ceux qui, dans les romans, la presse, les revues, le théâtre et la mode, troublent la modestie féminine. Il a adressé un sévère avertissement aux parents qui cèdent aux caprices de leurs enfants. "La justice humaine, dit-il, punit ceux qui tuent les enfants, mais ceux qui, par indifférence ou indulgence, laissent faire, s'exposent aux coups de la justice divine."

Magasin général à vendre

Magasin général à vendre, établi depuis quinze ans. Montant d'affaires de $59,000. à $60,000. par année. Stock de $15,000. au prix coûtant. Bâtiments et terrain à $11,000. Fournitures à $4,000. Nous considérerions $15,000.00 comptant avec balance à termes raisonnables ou avec échange de propriétés dans un ville ou bon village. Pour autres informations s'adresser à Boite 31, La Survivance.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Propriété à vendre

pour occupant. Bon achat à $15,000. S'a-$256.00 par mois plus 3 apartements puor occupant. Bon achat à $15,000. S'adresser à 9572-101e avenue.

SALLE DE BILLARD ET RESTAURANT A VENDRE

Dans un centre canadien-français, avec une bonne maison à même le restaurant. Prix raisonable. Pour plus amples informations, écrire à Adrien Rondeau, Fort Kent.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

Politesse . . . Etiquette

Par ORIZE

Manières à table (suite)

Il ne faut pas laisser sa cuiller dans sa tasse pour boire, boire dans sa soucoupe ou la bouche pleine, et remuer bruyamment le sucre dans sa tasse.

On doit s'essuyer les lèvres avant de boire, car une empreinte laissée sur le bord du verre est peu décoratif. La serviette avec laquelle on s'essuie, se met sur les genoux à moitié dépliée.

On ne doit pas vider son verre ou ses verres, en quittant la table; on doit, au contraire, laisser du liquide dans tous les verres.

On ne doit pas sucer les os ou les prendre avec les doigts. On doit détacher la viande qui tient aux os avec son couteau et laisser ce qu'on ne peut enlever.

On ne doit pas mordre à même un fruit, ni cracher les noyaux dans son assiette; ni écraser les légumes pour en faire une purée, ni émietter son pain dans la sauce.

On ne mange pas avec les coudes sur la table, en faisant des gestes avec son couteau ou sa fourchette; on risquerait ainsi de blesser ses voisins. Rien n'est plus vulgaire que de se tenir la tête appuyée dans une main, pendant que l'autre porte les aliments à la bouche.

Si l'on est en visite ou à l'hôtel, on ne plie pas sa serviette, mais on la met négligemment à sa place sans trop la froisser. Il ne faut pas se servir de cure-dents à table, encore moins enlever ses fausses dents pour les nettoyer. Quelle horreur!

On se lève de la table gracieusement et sans bruit, non pas précipitamment et en bousculant les chaises voisines.

Les pensions de vieillesse

Ottawa. — L'augmentation des pensions de vieillesse pourra entrer en vigueur d'une façon rétroactive au 1er mai, mais il faudra la coopération des provinces une fois que la législation fédérale sera adoptée.

C'est ce que le ministre de la Santé, Paul Martin, a déclaré, aux Communes. Le ministre a ajouté que des arrangements sont actuellement à l'étude entre le fédéral et les provinces au sujet des pensions.

La pension serait portée à $30. par mois, au lieu d'être de $20. ou de $25. par mois. De plus, le montant du revenu personnel que les vieillards pourront retirer sans perdre leur droit de pension, sera augmenté. Il n'est pas question pour le moment de réduire l'âge des pensionnaires qui est actuellement fixé à 70 ans, malgré les réclamations qui ont été faites de toutes parts à ce propos.

Relations financières

Washington. — Le président Truman et le président Aleman, du Mexique, ont annoncé que les Etats-Unis "accorderont d'autres crédits au Mexique et que les deux pays ont convenu de stabiliser le change en ce qui concerne le peso et le dollar."



Emissions françaises de CBK, Watrous. Heure avancée des Montagnes. Pour le mois de mai 1947.

Lundi

4h.00 à 4h.20 p.m.—Chanson française.
4h.20 à 4h.30 p.m.—Radio-journal.
4h.30 à 4h.45 p.m.—Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m.—Un Homme et son Péché.

Mardi

4h.00 à 4h.20 p.m.—Chanson française.
4h.20 à 4h.30 p.m.—Radio-journal.
4h.30 à 5h.00 p.m.—L'Ecole des parents.

Mercredi

4h.00 à 4h.20 p.m.—Chanson française.
4h.20 à 4h.30 p.m.—Radio-journal.
4h.30 à 4h.45 p.m.—Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m.—Un Homme et son Péché.

Jeudi

4h.00 à 4h.20 p.m.—Chanson française.
4h.20 à 4h.30 p.m.—Radio-journal.
4h.30 à 5h.00 p.m.—Les Voix du Pays.

Vendredi

4h.00 à 4h.20 p.m.—Chanson française.
4h.20 à 4h.30 p.m.—Radio-journal.
4h.30 à 4h.45 p.m.—Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m.—Un Homme et son Péché.

Samedi

3h.00 à 3h.10 p.m.—Le Chemin des Ecoliers.
3h.10 à 3h.40 p.m.—Questionnaire de la Jeunesse.
3h.40 à 3h.55 p.m.—Notre Français sur le Vif.
3h.55 à 4h.00 p.m.—Bulletin de Nouvelles.

Watrous le 21 avril 1947.

Berthe Baril

LAC FROID

Fête d'un grand apôtre

Dans une réunion intime à la salle du presbytère, nous avons célébré le 91ème anniversaire de naissance de notre cher Père Jules Teston, o.m.i.

L'assistance était nombreuse et enthousiaste. Beaucoup de jeunes égallaient nos agapes de famille paroissiale autour du héros de la fête. Comme un vrai missionnaire du Christ-Roi et un chevalier authentique de la Vierge Immaculée, le cher Père Teston dominait la foule tout yeux et tout oreille. La grande simplicité, sa bonhomie remarquable, son activité débordante et extraordinaire, sa verve coutumière, tout l'ensemble de sa physionomie et de sa vénérable personne, faisaient un homme, un prêtre, un oblat unique en son genre. Son discours résuma toute une vie sacerdotale d'oblat missionnaire en ce dernier siècle d'apostolat. Des figures plus marquantes ont illustré notre histoire religieuse au Canada. Mais l'humble oblat qui a cotoyé pendant au delà de soixante ans de sacerdoce tous ces grands apôtres, est ignoré, ce petit missionnaire compte beaucoup dans l'oeuvre de l'évangélisation des pauvres. Quelle phalange d'âmes saintes parmi ces pauvres enfants des bois, quelle foule de fidèles escorteront le cher Père Teston dans les parvis du ciel.

Nous offrons au R.P. Teston nos respects, notre filiale gratitude et nos voeux les plus ardents de bonheur.

Théophane



Photo prise au Collège Saint-Jean, lors de la visite de quelques joueurs du club "Canadien", de Montréal. Au centre, M. Maurice Richard, l'une des étoiles du club.

COLLEGE SAINT-JEAN

Banquet offert à nos champions

Lundi dernier, le Cercle La Vérendrye des Chevaliers de Colomb offrait un banquet en l'honneur du club de gouret du Collège Saint-Jean, champion de la ligue intercollégiale d'Edmonton. M. l'avocat André Miville Déchêne présidait à la table d'honneur, et il avait à ses côtés le R.P. V. Gaudet, o.m.i., supérieur du Collège, ainsi que les dignitaires du cercle La Vérendrye.

A l'issue du diner, Me Déchêne fit les présentations d'usage, puis il invita le R.P. Duhaime, entraineur du club champion, à présenter ses joueurs. Le R.P. dit un mot de chacun de ses jeunes, faisant ressortir leurs qualités respectives. Voici les noms des vainqueurs et leurs places d'origine:

Louis Desrochers, Jasper, Alberta; Guy Voisin, Debden, Sask.; Daniel Lafrance, Delmas, Sask.; Gérard Labrecque, Victoria, C.-C.; Charles-Emile Joly, Saint-Paul, Alta; Gabriel Boulet, Donnelly, Alta; René Blais, Mattes, Sask.; Daniel Perras, Morinville, Alta; Maurice Joly, Saint-Paul, Alta; Joseph Couture, Waterways, Alta; Laurier Létourneau, Morinville, Alta; John Dusseault, Vimy, Alta; Antonio Kéroack, Edmonton, Alta; Gerald Barré, Rosedale, Alberta.

Une belle assistance prenait part à ce diner. A la suite des présentations, l'un des joueurs, Louis Desrochers, au nom de ses confrères, remercia les organisateurs pour leur magnifique réception. Il s'acquitta de sa tâche d'une façon spirituelle et avec une belle aisance.

Le chant de notre hymne national "O Canada" vint clôturer cette cordiale réception.

Même la terre sera nationalisée

Northampton, Angl. — Lord Shepherd, représentant national du parti travailliste avant d'être promu pair en 1946, a déclaré, à l'occasion de la célébration du premier mai, que la terre sera éventuellement nationalisée. "Bien que le moment ne soit pas encore venu de nationaliser la terre, nous pouvons maintenant contrôler la production agricole".

Un autre record américain

Washington. — Le secrétariat au Commerce a annoncé que les Etats-Unis ont dépensé, en 1946, un montant de $8,700,000,000 pour l'achat de spiritueux, de bière et de vin. C'est une moyenne de $89. par personne de plus de 18 ans. La facture de ce chef dépasse de $920,000,000 celle de l'année-record 1945.

Il faut prier sur une tombe; il faut veiller sur un berceau. Victor Hugo

Pour abolir les appels à Londres

Ottawa. — Une motion demandant d'abolir les appels au comité judiciaire du Conseil privé sera présenté aux Communes par M. Frank-E. Jaenicke, député C.C.F. de Kindersley.

M. Jaenicke a signifié son intention de présenter cette mesure à la chambre, en l'inscrivant au feuilleton des débats. Ce projet de loi fait suite à une décision prise par le Conseil privé, le 13 janvier dernier, décision selon laquelle le Canada a le pouvoir, s'il le désire, d'abolir ces appels.

Une telle motion ferait de la cour suprême du Canada le tribunal de dernier appel pour toutes les causes qui lui seraient renvoyées par les tribunaux provinciaux; elle annulerait aussi le droit de prérogative royal, lorsqu'il s'agit de recours à une plus haute autorité.

Pour protéger les libertés religieuses

Londres. — Le conseil des Eglises britanniques a approuvé un rapport de l'un de ses comités recommandant que la prochaine déclaration des Nations unies sur les droits de l'homme se prononce en faveur des droits des minorités religieuses de pratiquer leur religion librement dans tous les pays membres de l'organisme.

Au cours d'un débat sur le rapport plusieurs chefs religieux ont déclaré que les Etats socialistes modernes constituent une menace à la liberté du culte parce qu'ils considèrent moins l'individu que l'Etat proprement dit. Quelques-uns ont souligné la "pression" du communisme et les restrictions légales imposées sur le travail des missionnaires.

Un orateur a dit que ce rapport pouvait être interprété comme une attaque dirigée contre la Russie, mais l'archevêque de Cantorbéry a dit que la Russie n'est pas la seule et la plus grande menace à la liberté du culte.

Réouverture de Castor Ville

Castor Ville, c'est le nom d'un établissement où se fait l'élevage du castor à l'état domestique. Il est situé à environ 12 milles au nord de Montréal, dans la paroisse de Terrebonne.

Les castors sont à ce point domestiqués que leur propriétaire leur fait exécuter, à son commandement, tous les travaux particuliers à cet animal; en fait, ce sont des animaux dressés qui donne une représentation unique en son genre, chaque castor ayant plus ou moins sa spécialité.

Le castor est un animal nocturne; aussi les représentations ont-elles lieu le soir, de 7 heures 30 à 9 heures 30. Des explications sur la vie et les moeurs des castors sont données aux visiteurs.

Castor Ville restera ouvert jusqu'à l'automne.

SAINT-FRANÇOIS

Le Collège Saint-Antoine présente "Brother Orchid" à Morinville

La pièce populaire classique de Léo Brady "Brother Orchid", doit être présentée à Morinville et à Edmonton pour la première fois cette année, par un groupe d'étudiants du Collège Saint-Antoine, sous la direction du R. Père Oswald Fuchs, M.A.

Les fervents du cinéma se rappèleront la production cinématographique qui fut fort applaudie ici, il y a quelques années. Ce drame déjà présenté à Régina, Winnipeg et Vancouver au cours de ces dernières années attira infailliblement la foule. "Brother Orchid" est un mélange intéressant de turbulence de taverne, fusillade de bandits et de scènes de paisible vie monastique, ayant pour but d'émouvoir et d'intéresser un grand nombre d'amis de l'art dramatique.

La représentation aura lieu dans le nouveau gymnase du collège St-Antoine vendredi le 23 mai à 8h.15 p.m. Le collège est situé sur la 129e avenue et 67ème rue, deux coins de rue au nord du terminus de l'autobus de Fort Trail.

Les élèves du collège Saint-Antoine présenteront le même drame dans la salle paroissiale de Morinville, le jeudi 15 mai à 8 heures p.m.

Les dames de la paroisse St-François et leurs amies ont servi un thé dans le gymnase du collège St-Antoine dimanche le 4 mai, de 3h. p.m. à 6h. p.m., afin d'augmenter le fonds pour la reconstruction de leur église récemment détruite par le feu.

Une très belle assistance a répondu à l'invitation.

Ottawa remboursera 89 millions

Ottawa. — Un montant de $89,000,000., perçu en épargnes obligatoires pour 1942, sera remboursé par le gouvernement avant le 31 mars prochain. C'est ce qu'a déclaré le ministre des Finances, M. Abbott, dans son discours du budget. Ce montant est le produit de $58,000,000. d'épargnes obligatoires proprement dites, et de $31,000,000 de eaxes remboursables sur les surplus de bénéfices.

Armée territoriale en Angleterre

Londres. — Une campagne de recrutement se poursuit pour enrôler 200,000 volontaires dans l'armée territoriale, force de réserve semblable à la Garde nationale américaine. Le secrétaire à la Guerre, Frederick Bellenger, a aussi demandé 20,000 volontaires chez les femmes pour le service auxiliaire territorial. Ces femmes serviront dans les unités de campagne et de défense contre avions. Bellenger espère enrôler 200,000 hommes en dix-huit mois. Il annonce que l'armée territoriale comprendra six divisions d'infanterie, une division de l'air et deux divisions blindées.

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

Vingt-troisième leçon: L'HABITANT

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

Le grand sociologue Léon Gérin a écrit de l'habitant canadien les paroles élogieuses que voici:

"La famille de l'Habitant est une ruche de travailleurs de tout sexe, de tout âge, de toute capacité où jeunes et vieux, hommes, femmes, enfants, vieillards, infirmes même ont leur emploi et leur utilité, chacun y trouvant la satisfaction de ses divers besoins et la récompense des services rendus. Type de groupement familial unique en son genre, combinant le rôle de la famille et celui de l'atelier de travail, admirablement adapté à la satisfaction des besoins d'une population aux moeurs sobres, aux exigences modestes; le seul qui fût pratique et viable au début de notre vie coloniale et resté jusqu'à nos jours la pierre angulaire de notre survivance dans le nouveau monde.

Eh bien! ce petit domaine rural, taillé à la mesure des besoins de l'activité, des ambitions d'une famille ordinaire d'habitant, marque aussi le terme ultime de la croissance de cette famille en force et en richesse, et, par ricochet, de toute la structure sociale qui s'y surajoute et en dépend. Que cette mesure soit excédée dans le cours d'une existence humaine, vite, dès la génération suivante, tout y retombe. Autant notre habitant a déployé d'énergie, de souplesse, de patience, pour arriver à constituer pièce par pièce ce domaine qui sera pour lui comme une citadelle, autant, il se montre hésitant et timide pour en sortir et s'aventurer au dehors".

De quoi est fait au juste le caractère de l'habitant canadien? Il se compose d'un ensemble de vertus simples mais robustes qui font dire d'un homme qu'il a le coeur à la bonne place et du plomb dans la tête. On peut les ramener à cinq ou six titres particuliers.

a) La discipline familiale.

Elle consiste en trois qualités: la stabilité, l'autorité et l'amour. La stabilité qui rejette le divorce et la simple séparation de corps, qui fait de la fidélité un devoir rigoureux. Un foyer rural où règne l'infidélité ne peut prospérer, car la dissolution des moeurs entraîne inévitablement celle de la société familiale et du domaine agricole. Les foyers prospères sont ceux où règne la pureté des moeurs.

L'autorité a beau jeu de s'exercer en plein dans le foyer rural, car tous les membres de la famille sont sous la surveillance du père qui est le chef reconnu de la société familiale. Dans les villes, les conditions de travail soustraient les enfants à l'autorité des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de travaller à l'extérieur; même ce sera parfois la mère qu'une dure nécessité contraindra à s'absenter du foyer chaque jour pour aller gagner à l'usine, au bureau ou en service domestique le pain des enfants. Dans de telles conditions on comprend que l'autorité des parents tende à s'amoindrir. Chez l'habitant, au contraire, les conditions de vie et de travail favorisent l'exercice de l'autorité paternelle.

La discipline familiale serait vaine si elle ne s'inspirait de l'amour; amour réciproque des conjoints, amour des parents pour les enfants et des enfants pour les parents.

b) L'économie

On a essayé dans certains quartiers de faire passer l'habitant pour un avare. Il n'y a rien de moins exact. Les avares ne sont pas plus communs chez les cultivateurs que chez les autres, mas ils sont généralement plus connus parce qu'à la campagne les vertus et les vices sont de notoriété publique. Mais ce qui est de pratique générale, c'est l'économie. Par économie, il faut entendre le talent de savoir dépenser à propos et de savoir épargner à propos. Economiser demande de la réflexion, du calcul. Se priver par avarice exige de l'endurance, mais peu d'intelligence. Mais équilibrer un budget avec des ressources modestes, comme le sont celles de la plupart des habitants, cela suppose un entraînement de longue main, l'habitude des calculs à échéance lointaine, que seul l'habitant possède à un très haut degré. C'est pourquoi l'on a l'habitude de dire que l'esprit d'économie est une vertu spécifiquement paysanne.

c) L'ordre et la bonne conduite

Celui qui travaille sous la dictée d'un autre n'a qu'à exécuter les ordres. Il n'est pas tenu de prévoir, d'ordonner son travail. L'habitant au contraire est son propre maître, c'est lui qui décide de ce qu'il convient de faire et de ne pas faire. Il lui appartient de mettre de l'ordre dans sa vie et dans ses actes. Le désordre est le chemin de la ruine. Le cultivateur "qui n'a pas de conduite" comme disent les gens, qui sème en juin, fait les foins en septembre et les récoltes en octobre, n'arrive jamais à rien, sauf à la ruine. La terr eexige de l'ordre, de la méthode, de la bonne conduite matérielle et morale.

d) La patience et la résignation

La terre fait des hommes, mais elle ne fait pas des fortunes. Quand on cultive la terre, il faut compter avec les hasards des saisons, les caprices du temps, les lois secrètes de la nature. On n'est jamais sûr de l'avenir; les plus beaux espoirs peuvent être anéantis en quelques heures par une gelée, une grêle, une épidémie. L'animal qu'on avait soigneusement choisi et qu'on a élevé avec mille précautions sera souvent une déception; la pièce de terre qu'on a travaillée avec un soin particulier donnera une récolte médiocre. L'habitude des déboires rend l'habitant patient, modéré dans ses désirs, résigné à son sort. Il sait par éducation et par expérience qu'il ne peut jamais atteindre à la grande richesse ni à la puissance. Mais il n'ignore pas non plus que la terre est capable de lui donner une honnête aisance et des satisfactions matérielles et spirituelles que nulle autre profession ne peut accorder.

Cette résignation toute chrétienne aux exigences de la vie rurale fait de l'habitant un type d'homme remarquable par le courage, la détermination, la persévérance. Dans la boue des tranchées de 1914-1918 ce sont les gars de la campagne qui tenaient le mieux le coup et qui savaient se débrouiller. Sans eux le moral de l'armée n'aurait peut-être pas tenu jusqu'à la victoire.

L'habitant canadien est un type humain riche en vertus qui font les races fortes et les peuples heureux. A une époque où l'égoïsme des hommes et des nations risque à tout moment de jeter l'humanité dans une troisième guerre mondiale, il ne serait peut-être pas hors de propos d'aller chercher dans les familles d'habitant le secret de la paix promise aux hommes de bonne volonté.

QUESTIONNAIRE

1.—Dites en quoi consiste la discipline familiale?
2.—Dites en quoi consiste l'esprit d'économie dans la famille de l'habitant.
3.—Dites en quoi consistent la patience et la résignation de l'habitant.

Le bilinguisme au congrès de la Co-operative Union of Canada

La Co-operative Union of Canada, qui est, comme on le sait, l'organisme qui groupe les coopérateurs de langue anglaise de tout le Canada, a tenu son congrès général annuel les 25, 26 et 27 mars dernier au King Edward Hotel, à Toronto.

Environ 15 délégués, au nombre desquels on remarquait des représentants des coopérateurs de chacune des neuf provinces du pays, ont pris part aux délibérations qui ont été présidées par M. Ralph Staples, président de la Co-operative Union.

La province de Québec était représentée par MM. Léo Filion, secrétaire du Conseil canadien et du Conseil supérieur de la Coopérative, François Jobin, avocat, aviseur légal du Conseil supérieur, et Raymond Houde, chef du Service de l'Impôt organisé l'an dernier par la Coopérative Fédérée. Tous trois ont assisté au congrès à titre d'invités.

Dès la première journée des délibérations, le problème des rapports entre la Co-operative Union et le Conseil canadien de la Coopération a été soulevé par M. W. C. Good, président honoraire de la C.U.C. M. Good demanda s'il n'y aurait pas lieu d'organiser une rencontre des chefs de ces deux organismes nationaux au cours de laquelle on étudierait les moyens à prendre pour assurer une plus étroite collaboration entre les deux groupes et prévenir un conflit.

Presqu'aussitôt, des représentants du Manitoba, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick déclarèrent qu'il n'y avait aucun conflit à craindre entre les deux groupes. Ils apportèrent l'exemple de leurs provinces respectives où les coopérateurs de langue anglaise et les coopératurs de langue française travaillent la main dans la main.

Certains délégués suggérèrent que l'an prochain, le Conseil supérieur de la Coopération soit invité à envoyer des représentants au congrès de la Cooperative Union et que ces représentants aient le droit de voter. D'autres déplorèrent le fait que les chefs du mouvement coopératif de langue anglaise ne possédaient pas une maîtrise suffisante du français pour assurer des contacts vraiment féconds avec les coopérateurs canadiens-français.

M. Léo Filion, invité à donner son avis, déclara qu'il n'existait aucune division entre les deux groupes de coopérateurs et que les deux organisations nationales poursuivaient le même but, tout en tenant compte de la diversité des besoins de ceux qui en font partie. Il assura les délégués que le Conseil canadien était disposé à collaborer dans la mesure du possible avec la Co-operative Union.

M. Norman Priestly, de Calgary, Alberta, eut le mot de la fin lorsqu'il déclara qu'à son avis, il était temps qu'on réalise **"que le Canada est un pays bilingue"** et qu'on accepte ce fait.

(Ensemble)

Les cours d'été à l'université Laval

La série des cours d'été de l'Université Laval s'ouvrira à Québec le 30 juin, pour se terminer le 8 août, une semaine plus tard que les années précédentes.

Plus de 1,200 élèves sont inscrits aux cours de l'été prochain. Près de la moitié viennent des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis. Une centaine de professeurs seront chargés de l'enseignement. Plusieurs éminents étrangers donneront des cours dans les diverses sections dans lesquelles peuvent s'inscrire les élèves.

L'inscription aux cours d'été de Laval doit être adressée au Directeur des Cours d'Eté, Université Laval, Québec, de qui l'on obtient également un prospectus détaillé sur ces cours.

Association canadienne des producteurs de semence

L'assemblée annuelle de l'Association canadienne des producteurs de semence sera tenue cette année au Collège Macdonald, P.Q., du 18 au 20 juin inclusivement. Les délégués étudieront tout spécialement les moyens de réprimer les maladies portées par la semence. Les directeurs de l'Association sont: Président: Alex M. Steward, Ailsa Craig, Ont.; Vice-président: Howard P. Wright, Calgary, Alta.; Secrétaire-trésorier: W.T.G. Wiener, Ottawa.

Des arbres pour les cultivateurs

A venir au printemps de 1946, inclusivement, les pépinières forestières d'Indianhead et de Sutherland, en Saskatchewan, ont distribué 200,(000,00 arbres. Les arbres à feuilles larges furent distribués à raison d'environ 1,000 pour 4,000 cultviateurs annuellement, et les 5,000,000 de conifères à raison d'environ 200 arbres pour 800 planteurs par année.

Petites nouvelles coopératives

Priestley, de Calgary, et le bilinguisme

Parlant au congrès de la "Co-operative Union of Canada", tenu à Calgary, M. Norman Priestley, de Calgary, a déclaré: "Il est temps que l'on réalise que le Canada est un pays bilingue et qu'on accepte le fait".

La coopération à l'Université Laval

Les "Informations coopératives", publiées à Genève par le Bureau international du Travail, consacre un article élogieux à l'enseignement qui se donne à l'Université Laval sur la coopération.

Progrès des Caisses acadiennes

Au 30 septembre dernier, on comptait 82 caisses acadiennes groupant 24,441 membres. Leur actif est passé en un an de $1,853,484.74 à $2,632,560.49.

Les coopératives agricoles de Québec

Le 1er janvier 1947, la province de Québec comptait 647 coopératives agricoles avec un total de 57,000 membres et un chiffre d'affaires de 60 millions.

Ces chiffres n'englobent pas la "Coopérative Fédérée de Québec' qui compte 462 sociétés affiliées avec un chiffre d'affaires de 40 millions annuellement.

Coopérative médicale

Les services de santé de Québec, après 11 mois d'opération, ont 3,825 contrats en vigueur. C'est la première coopérative du genre dans la province.

Cours pour les gérants

Au cours de l'hiver des cours de formation pour les gérants de coopératives ont été donnés à Rimousk.i Les professeurs étaient: M. Gérard Filion, de l'U.C.C., M. l'abbé Léon Beaulieu et M. Léo Filion, secrétaire du Conseil supérieur de la coopération. Les cours portaient sur l'économie, l'association professionnelle et la doctrine coopérative.

Nouvelle maladie du lin

M. W. E. Sackston, du Laboratoire fédéral de Winnipeg, déclare que le "Pasmo" est la plus récente maladie du lin qui ait attiré l'attention dans l'Ouest canadien. La maladie, connue depuis plusieurs années au Manitoba, ne fit son apparition en Saskatchewan qu'en 1946. Elle est difficile à reconnaître dans les champs au début de la saison, alors qu'elle cause des taches brunes sur les feuilles. Plus tard, les feuilles malades tendent à tomber et des taches brunes apparaissent le long des tiges. Ces taches grossissent et se joignent ensemble pour encercler la tige, formant des bandes alternatives brunes et vertes, qui sont les symptômes typiques de la maladie et qui permettent de la reconnaître facilement tard dans la saison.

On fait actuellement des essais pour développer des variétés résistantes au "pasmo". Une importante méthode de répression à l'heure actuelle est de semer le lin à plusieurs années d'intervalle dans la rotation. Une autre méthode de répression est d'enfouir à la charrue le chaume de lin aussitôt que possible après la récolte, à condition que cela ne nuise pas à la conservation du sol. Ces méthodes aident également à réprimer la rouille du lin. L'application des lois sanitaires et l'emploi d'une semence propre continueront d'être spécialement importantes jusqu'à ce que l'on ait développé des variétés de lin résistantes ou immunisées.

La jeunesse: temps de bonheur et de grâce où les larmes sèchent comme des ondées de printemps.

Coin des

COOPÉRATEURS

Mémoire sur les coopératives soumis récemment à Ottawa

Le 22 avril, le Conseil canadien de la Coopération et la Cooperative Union of Canada rencontraient, à Ottawa, les membres du Cabinet fédéral. L'honorable Louis St-Laurent présidait, et 12 autres ministres étaient présents. L'objet de l'entrevue était d'obtenir certains amendements à cette partie de la loi de l'impôt qui s'applique aux coopératives.

Voici un résumé de ce mémoire extrait de la "Terre de Chez Nous":

Le mémoire rappelle d'abord les principes coopératifs, à savoir:

1.—Un homme, un vote;
2.—Liberté d'entrée et de sortie (porte ouverte);
3.—Non-confessionnalité religieuse, neutralité politique et raciale;
4.—Distrbiution des trop-perçus au prorata des transactions;
5.—Intérêt limité au capital;
6.—Education.

Les coopératives au Canada

La statistique de 1945 établit qu'il y avait au Canada au moins 4,500 coopératives comptant environ un million et demi de personnes.

Indiscutablement, le mouvement coopératif représente une large section de notre économie nationale et mérite la considération des autorités publiques.

Objet du mémoire

Le mémoire a pour objet de réclamer une législation promettant aux coopérateurs de continuer leur programme actuel d'entr'aide et de répandre les bienfaits de la coopération.

Résultats économiques de la coopération

La coopération tient le milieu entre le capitalisme monopolisateur et l'étatisme. Les résultats de la coopération agricole peuvent se résumer comme suit: production plus efficace, méthodes d'affaires plus économiques et frein imposé aux monopoles.

Il est à noter que les bénéfices de la coopération s'étendent non seulement aux coopérateurs eux-mêmes, mais à toute la masse.

Les dépositions faites devant la Commission royale d'enquête sur les coopératives ont prouvé, par exemple, que dans les provinces de l'Ouest, les coopératives d'achat et de vente ont eu une influence heureuse sur le marché des animaux et ont réduit les frais de manipulation du tiers.

La Commission royale d'enquête sur l'écart des prix avait déjà exprimé l'opinion qu'un plus grand développement des coopératives de consommation au Canada aurait une influence heureuse sur l'économie générale.

Le comité spécial nommé par la Chambre des Communes pour enquêter sur le prix des instruments aratoires a recommandé que les compagnies elles-mêmes s'appliquent à réduire le coût excessif de la distribution, ou encore qu'on encourage les cultivateurs à s'organiser en coopératives pour la distribution et le service des instruments aratoires. Cela a déjà été fait dans plusieurs provinces avec des résultats très encourageants.

Portée sociale

La participation de la masse au contrôle de ses propres affaires est une véritable école de démocratie qui prépare chaque année un plus grand nombre d'individus à l'exercice des responsabilités qui sont celles de tout citoyen.

Les coopérateurs demandent tout simplement de pouvoir continuer à apporter une telle contribution et ils soulignent que cela peut être fait si certaines difficultés et certaines restrictions sont enlevées, particulièrement dans le domaine de la taxation.

Obstacle au développement de la coopération

La législation fédérale actuelle fait obstacle sérieusement à ce développement de la coopération et, partant, réduit la possibilité des individus d'augmenter leurs revenus ou de diminuer leur coût de production, ce qui, en définitive, les rend moins habiles à contribuer aux dépenses nécessaires de l'administration publique. Ces obstacles viennent particulièrement de la loi nationale du logement, de la loi du rétablissement agricole des vétérans et de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

La loi nationale du logement

Les coopérateurs demandent que la loi nationale du logement soit amendée de façon à permettre des prêts aux coopératives sur la même base que les prêts consentis à toute autre entreprise d'habitation, nonobstant le fait que, contre remboursement des emprunts, le titre de propriété de ces maisons puisse être remis directement ou indirectement aux locataires.

Loi du rétablissement agricole des vétérans

Il est demandé que la loi soit amendée de façon à permettre à des vétérans de mettre en commun les prestations qui leur sont faites pour établir des entreprises coopératives de culture.

La loi de l'impôt de guerre sur le revenu

Le mémoire réaffirme les positions prises par les coopérateurs en mars 1946, à savoir: que les coopératives ne devraient pas être soumises à l'impôt sur le revenu, à l'exception: (a) de cette partie du revenu dérivant des opérations avec les non-membres et non distribuées à ces derniers; et (b) des sommes portées à la réserve en excédent de la normale.

Le mémoire affirme que le gouvernement devrait donner une plus grande reconnaissance à l'expression du principe déjà soumis et il exprime la décision des coopérateurs de continuer à réclamer une législation appropriée.

Les coopérateurs désirent cependant faire certaines observations particulières en marge de la loi actuelle et réclament la passation immédiate de certains amendements.

A) Nouvelles coopératives

Les nouvelles coopératives sont exemptées pour trois ans à condition qu'aucun de leurs membres ne détienne plus de 5 pour cent du capital social.

Il est demandé que la limite minimum du nombre de membres (actuellement 20), soit celle imposée par les législations provinciales (notre loi des syndicats exige un minimum de douze membres seulement), et que l'exemption de trois années soit continuée pour une période plus longue.

B) Imposition du revenu dérivant des opérations de 1947 seulement.

La loi actuelle de l'impôt sur le revenu veut que soit imposé le revenu total dérivant des opérations se terminant en 1947. Comme on le sait, l'année financière des coopéraitves ne coïncide pas nécessairement avec l'année de calendrier. Les coopérateurs demandent donc que l'impôt sur le revenu des coopératives soit payé au prorata du nombre de jours d'opérations en 1947, autrement dit que les coopératives soient exemptes d'impôt pour cette partie des revenus gagnés sur les opérations effectuées avant le 31 décembre 1946.

C) L'attribution des trop-perçus

La loi actuelle permet aux coopératives de déduire du revenu total les ristournes qui seront payées dans les douze mois suivant la fin de l'année fiscale.

L'un des modes de paiement admis est l'autorisation individuelle et écrite donnée par chacun des sociétaires à l'effet qu'il consent à prêter ses ristournes à sa coopérative. Cela implique un travail considérable et qui pourrait être évité si la loi permettait de retenir les ristournes sur décision de l'assemblée générale des sociétaires.

D) Les réserves

Dans toute entreprise des réserves sont nécessaires. La Commission royale d'enquête a reconnu cette même nécessité et le rapport contient des recommandations à cet effet.

Les coopérateurs demandent donc que les coopératives aient le droit de constituer, à même leurs revenus, certaines réserves et de déduire ces réserves avant d'arriver au revenu imposable.

E) La clause du 3%

La clause du 3 p.c. est un obstacle sérieux au développement des entreprises coopératives. Elle assimile ces dernières aux entreprises non coopératives.

En conséquence, il est demandé que cette clause soit rappelée.

E. MARTIN, agronome

La jeunesse est sacrée à cause de ses périls. Respectez-la toujours.

Lacordaire.

* * *

Le premier pas, mon fils, que l'on fait dans le monde, est celui dont dépend le reste de nos jours. Voltaire

La recherche des B. V. bat son plein

Les bouteilles à bière vides que l'on croyait cachées dans les caves, les greniers et les garages deviennent matière de recherche intense par les citoyens de l'Alberta.

Communément appelées "Bouteille à bière vide", cette coupable est responsable pour la présente pénurie des produits de brasserie embouteillés et conséquemment une récompense de 20 sous la douzaine est offerte au recouvrement de la "coupable".

Les ménagères sont à la tête de cette recherche pour B.V. parce qu'elles réalisent le triple but de cette recouverte.: elle augmentera pour les consommateurs une quantité plus grande de leur breuvage favori; elle procurera plus d'espace dans les armoires, les garde-manger, les caves et les garages et enfin elle ramènera les bouteilles vides au service et permerttra aux embouteilleurs de se remettre en pleine activité.

Tous les citoyens sont priés de guetter la fugitive. Les endroits les plus redoutés de sa cachette devraient être soigneusement visités et au cas de sa découverte, Deliveries Limited, agents de l'Industrie de la Brasserie en Alberta, devra être immédiatement notifié.

RECOMPENSE EN ARGENT

Des arrangements ont été faits dans les v elilpsour-è.etaoncitaoin dans les villes pour que ces bouteilles soient mises en prison dès leur découverte. La récompense en argent sera présentée immédiatement à l'endroit d'arrestation — montant équivalent à .20 sous la douzaine. Des agents de "freight" coopèrent activement et on ne demande des vigilants ruraux que de les expédier au dépôt le plus rapproché de Deliveries Limited à Camrose, Calgary, Blairmore, Banff, Drumheller, Medicine Hat, Lethbridge ou McLennan.

La Survivance des Jeunes

"L'héroïne de Pembroke"

Jeanne Lajoie

par le Frère URBAIN-MARIE, F. I. C.
Maître ès Arts en Littérature et en Philosophie; Licencié en Pédagogie.

(Suite)

Passant à Vars, au début de septembre, Jeanne se dit assez bien pour entreprendre une nouvelle année scolaire à Naughton, Ontario. Laissons-la nous parler de son nouveau champ d'action.

22 octobre 1922

"Ma semaine finie, je trouve un bon moment pour causer. T'ai-je déjà donné la description des horizons naughtonnais? Ce n'est pas très difficile, ni très long. Pas de gare, et les chemins sont tels que le Créateur les a faits au commencement du monde, avec quelques broussailles en moins, je suppose. Quant aux trottoirs, ils brillent par leur absence. . .

Je pensionne dans une famille de cinq enfants. Ce sont des Canadiens français, mais fort anglifiés. Le maître de céans a nom Cyr "John" et il y tient.

Mon école est à cinq minutes de marche et compte 20 élèves. C'est une école "publique", comme je viens de l'apprendre il y a quelques jours. L'inspecteur, un M. Christie de Sudbury, est tout à fait gentil. Il m'a offert, dans une seconde visite, un certificat d'école publique avec avancement! Mais je ne puis accepter.

Je me sens très déprimée. J'ai même donné ma démission, laquelle prendra effet le premier novembre. Les élèves sont peu nombreux, mais ils sont là! Vraiment, je n'ai jamais vu lutins semblables. Ce sont des fruits d'école publique comme tu en goûtes encore de temps en temps à Vars.

Il n'y a pas non plus d'église. C'est une maison privée qui sert de chapelle. Depuis que je suis ici, je vais à la messe à la réserve indienne distante de quatre milles. La jeune fille qui y fait la classe vient parfois passer ses fins de semaines ici. C'est une Irlandaise de Montréal. Je t'assure qu'elle est encore plus à plaindre que moi. Figure-toi 25 petits sauvages toute la journée, et le soir venu, personne avec qui causer. C'est le Rév. Père Porcheron qui dessert cette mission. Il est bien aimable, mais taquin au suprême degré. . .

As-tu reçu un chèque département de l'éducation pour moi? Tu as dû lire dans les journaux la poignante narration du grand feu de Haileybury. Eh bien, deux des villages qui furent rasés, Thornloe et Earlton, m'avaient acceptée en août dernier comme institutrice!"

Quatre mois de répit

Au début de novembre, Jeanne arrivait chez l'abbé Lajoie. Elle était changée, très nerveuse et les traits fort étirés. Réellement, on crut un moment qu'elle ne pourrait jamais plus faire la classe. Après quelques jours de repos, elle descendit à Montréal où comme toujours elle se montra serviable et dévouée.

En mars, se déclarant tout à fait rétablie de ce qu'elle appelle son "breakdown", elle accepta un engagement pour enseigner à Blizzard Valley où elle se rend dans la semaine qui suit Pâques. Une lettre nous montre qu'elle ne s'y ménage guère.

6 juin 1923

"T'ai-je écrit depuis mon arrivée à Blizzard? J'ai écrit tant de lettres qu'il me semble avoir aussi pensé à toi.

Mais voilà notre concert terminé. Je vais pouvoir reprendre ma correspondance régulière. Ah! mon cher, c'est un concert épatant que nous avons eu. Il était au profit de notre école qui est bien belle, mais souffre d'un gros défaut: elle n'est pas payée.

J'ai une excellente pension à l'hôtel Cayen, et les distractions certes ne manquent pas. Surtout, j'aime bien les deux dames; elles sont réellement bonnes pour moi.

Je terminerai la classe dans une vingtaine de jours. Te dire que je n'ai pas hâte, tu ne me croiras pas. Je passerai par Vars vers le 26. Comme la cloche sonne le souper, je te quitte. A bientôt donc!"

Cours d'été

Quand elle s'amena chez lui, à la fin de juin, M. le curé de Vars constata que Jeanne s'était assez bien remise de sa nervosité et qu'elle semblait beaucoup plus forte. Cependant, si elle avait pu continuer à se reposer encore durant ces vacances. Mais impossible d'y songer. Il lui fallait, pour répondre aux exigences de la loi scolaire ontarienne, suivre un cours d'été pendant plus d'un mois à l'école normale de Vankleek Hill.

Ce cours, disait-elle, ne la fatiguerait pas trop, puisque le programme comportait surtout des mathématiques, où elle excellait. A quelque temps de là, l'abbé Lajoie ayant rencontré le principal, M. Hartley, ce dernier lui fit de grands éloges de Jeanne. C'était, dit-il entre autres choses, un réel plaisir de l'envoyer au tableau noir faire des démonstrations en présence des élèves. De telles dispositions pour les mathématiques sont plutôt rares chez le sexe féminin, ajouta-t-il.

Perspective nouvelle

A la mi-août, son cours d'été terminé, Jeanne arrive à Vars toute réjouie. Répondant à une annonce parue dans le journal le "Droit", elle s'était engagée pour l'enseignement du français dans la ville de Pembroke. Enfin, elle allait résider dans une belle petite cité!

Considérant l'autre côté de la médaille, l'enseignement du français, son frère lui fit remarquer qu'elle entreprenait là une lourde tâche. En effet, s'il fallait en croire certains journaux, les petits Canadiens français de là-bas étaient fort anglifiés, et dans leurs jeux, se servaient de l'anglais plutôt que de leur langue maternelle. Un patriote ayant voulu leur faire la morale à ce sujet, avait été tourné en ridicule et moqué d'importance.

La jeune fille répondit: "Tu me connais; je n'ai jamais eu peur de faire mon devoir, et c'est bien mon intention de continuer!"

(à suivre)

Questionnaire

—Quelle est l'origine du Restaurant?

—"Restaurant" a d'abord servi à qualifier un aliment capable de rendre des forces: une potion restaurante. Ou bien encore, le mot était pris comme substantif, on disait: "C'est un bon restaurant que le vin". Puis "restaurant" a servi à désigner l'établissement d'un restaurateur. C'est dans la rue des Poulies, à Paris, qu'un certain Boulanger ouvrit en 1765, le premier restaurant qui fut ensuite transféré à l'hôtel d'Aligre. On y trouvait des bouillons, des volailles au gros sel, des oeufs frais, mais il était interdit d'y servir des ragoûts, comme chez les traiteurs.

* * *

—D'où vient le mot "Phare"?

—Ne répondez pas tous à la fois! Pharos est une petite île, toute petite, située dans la Méditerranée, au voisinage du port égyptien d'Alexandrie. En 285, avant l'ère chrétienne, on joignit cette île au continent par un môle de sept stades (environ 4,400 pieds); puis on y bâtit une haute tour sur le sommet de laquelle étaient allumés, le soir, des feux pour guider les vaisseaux.

Du nom de l'île où il était construit, cet appareil à signaux lumineux prit le nom de "phare", qui est devenu un terme commun pour désigner tous les édifices du même genre.

* * *

—Qu'appelle-t-on "Amble"?

—L'"Amble" est une allure de cheval qui "consiste à avancer ensemble le pied de devant et le pied de derrière du même côté, tandis que, dans les autres allures, le pied de devant du côté gauche part avec le pied de derrière du côté droit, et réciproquement."



Pour rire

Le professeur distrait

Un professeur de biologie dit à ses élèves:

—Je vais vous montrer un crapaud desséché, d'une espèce rare.

Il tire un paquet de sa poche. Catastrophe, c'est une sandwich.

Il en demeure atterré, réfléchit un instant, et dit:

—Pourtant, je suis certain d'avoir déjeuné!

* * *

Bébé et le chat

Bébé examine avec une attention extraordinaire le chat de la maison qui s'est étendu au plus près du feu.

Le chat commence à ronronner.

Et bébé triomphant:

—Tu entends maman! le voilà qui commence à bouillir.

* * *

Un pari

Deux jeunes marseillais trouvent un chien et se le disputent.

"Celui qui dira le plus gros mensonge aura le chien", décident-ils enfin.

Au milieu du tournoi, la soeur aînée du petit Marius vint à passer.

—Eh alors! Marius. . . Tu n'as pas honte de mentir ainsi?

—Mais. . .

—J'ai vingt-cinq ans, moi. . . et je n'ai jamais menti.

Marius qui s'y connaît regarde une seconde sa grande soeur et dit à son petit camarade:

—Té, Olive. . . c'est elle qui a gagné; donne-lui le chien!

* * *

A l'école!

Un commissaire d'écoles faisant sa tournée, aperçoit dans une école de village une vieille femme qui a décidé d'aller elle aussi à l'école comme les enfants.

—C'est pour apprendre à écrire mon nom, dit-elle au commissaire.

Celui-ci la félicite et lui souhaite bon succès.

Deux ans après, il revient dans le même village et revoit encore la vieille femme à l'école.

—Vous ne savez donc pas encore écrire votre nom? lui demande-t-il.

—J'ai appris assez vite à l'écrire, répond la vieille femme, mais je viens tout juste de me remarier.

Des étudiants 100 p.c. ?

Le problème:

Combien de nous, étudiants peuvent répondre affirmativement à cette question? Malheureusement, les "non" sont probablement nombreux, et pourtant, n'avons-nous pas le plus beau métier, qui demande un plein rendement de chacun de nous?

Entourés de tant de choses paganisantes: vues animées, mauvaises revues, etc., la jeunesse, trop souvent, se laisse influencer. Tout en se désintéressant de ses devoirs d'étudiants, elle s'éloigne peu à peu de l'esprit chrétien. Ces jeunes gens ne prennent pas conscience du véritable métier d'étudiant, ils ignorent les richesses qui le compose.

Allons-nous fermer les yeux sur ce grave problème? Nous, les étudiants convaincus, si nous ne pouvons pas apporter un remède complet, du moins faisons notre part, et espérons que les parents et les chefs de la société feront la leur.

Les étudiants d'aujourd'hui seront les chefs de l'avenir. Il est donc de première importance que l'homme de demain se prépare dans le présent, qu'il se rende compte des richesses qui composent son milieu afin de pouvoir en retirer autant que possible pour donner davantage aux autres.

Une campagne

Dans plusieurs écoles, une campagne d'une semaine, intitulée "Nos Découvertes", est donc lancée. De même que le professionnel approfondit son métier pour devenir compétent, nous aussi, nous voulons pénétrer notre profession, nous voulons connaître à fond tout ce qui compose notre vie normale: le corps, l'esprit, l'âme, et l'entourage.

Le corps — La santé

Le métier étudiant nous demande de vivre, d'étudier, de prier, de nous amuser. N'est-ce pas que chacune de ces fonctions exige un corps sain? Notre corps a été créé par Dieu pour être au service de l'âme et de l'esprit. Dieu en fait même un temple chaque fois que nous Le recevons par la sainte communion. N'est-ce pas que ces raisons prouvent la nécessité de s'occuper de notre corps d'une manière intelligente et modérée.

La propreté est une des premières conditions de la santé. Sans doute, nous sommes tous du même avis; il n'est donc pas nécessaire d'appuyer sur ce fait. D'ailleurs, n'est-ce pas que très souvent, un extérieur bien soigné et distingué dénote un bel état d'âme?

Nous constatons de plus que la culture physique et le sport sont aussi d'excellents moyens de développer une bonne santé. La discipline physique, en rendant le corps plus alerte, plus vivant, permet des études plus attentives. Les jeux d'équipes animent les cours, rendent la vie plus attrayante, bannit l'oisiveté qui, pour la jeunesse, est un des plus grands dangers.

Malheureusement, les objections à l'exercice ne manquent pas, mais ordinairement elles ne valent pas beaucoup, à moins que ce soit la maladie ou quelque défaut physique. Tous n'aiment pas l'exercice? Voyons, un peu d'énergie, à bas la paresse et la mollesse. Le résultat en vaut la peine. En effet, l'habitude du sport entraîne toute une discipline intérieure, qui forme la volonté, et qui conduit à la maîtrise de soi. Que dire aussi de l'acquisition du courage et de la persévérance? Comme l'enseigne Pie XII, "le sport, qui est une des formes de l'éducation corporelle, est une école de loyauté, de courage, d'endurance, de résolution, de fraternité universelle".

La découverte du corps comme élément de culture vivante est trop évidente pour qu'on l'ignore, mais n'allons pas non plus à l'autre extrême, en mettant tout de côté pour le sport. Sachons garder le juste milieu.

L'Esprit — L'Etude

Passons maintenant à cet autre élément de notre vie: l'esprit. Dieu a placé en nous un ensemble de facultés sous la direction de l'intelligence et de la volonté, qui, pour le fonctionnement harmonieux de notre vie naturelle, doivent être informées par une vie surnaturelle intense.

Pour nous étudiants, ce qui intéresse le plus notre esprit, c'est l'étude. Rendons-nous conscients que l'étude aide à perpétuer la sagesse parmi les hommes et à organiser la propagande de la vérité et du bien, et n'oublions pas que nous avons notre humble part à faire. Dieu nous a donné à chacun certains talents, c'est notre devoir de les développer et les faire valoir.

Tous nous voulons un esprit cultivé. Enrichissons notre intelligence, développons la puissance de réflexion, aiguisons la rectitude de notre jugement. Les moyens? Ils sont passablement nombreux: la lecture, l'étude, la réflexion, le recueillement, le contact avec les gens d'esprit et d'expérience. N'est-ce pas que nous pouvons tous y arriver?

L'Ame — La Sainteté

Un autre élément de notre vie c'est l'âme. La sainteté englobe tout cet élément. Il nous faut découvrir ce qu'est la sainteté. C'est la charité qui existe dans l'accomplissement de la volonté divine. Comment accomplir la volonté de Dieu? Par la pratique parfaite de notre devoir d'état. Comme étudiants notre devoir d'état nous demande de nous soumettre au règlement, et de nous préparer par nos études à remplir notre rôle dans la société.

Or, ce règlement nous oblige à étudier, à jouer: en nous y soumettant c'est à Dieu que nous obéissons! En plus nous avons à notre disposition plusieurs moyens de sanctification, tels sont la sainte messe, les sacrements, les prières. Que penseriez-vous d'un type qui irait à la messe tous les matins et qui passerait ses récréations à prier mais qui, le reste de la journée, ne ferait absolument rien. Je pense qu'il devrait commencer par pratiquer son devoir d'état et le reste viendra par surcroît. Ici un mot s'impose sur la messe puisque celle-ci a été ou devra être une découverte. Nous l'avons découvert sous son aspect de grandeur, dans les longues et minutieuses préparations divines au sacrifice eucharistique. Nous l'avons aussi découvert comme étant l'acte essentiel de la religion et par conséquent source de toutes les grâces.

L'Entourage — La grande famille

Et que dire du quatrième élément: l'entourage? Les élèves des écoles forment une famille dont les liens sont plus puissants même que les liens naturels; et ces liens viennent de ce que nous puisons tous aux mêmes sources intellectuelles: l'intelligence des professeurs et les livres mis à notre disposition. De cette façon nous finissons par former une parenté spirituelle, une famille d'esprit dont la cohésion est remarquable. Ceci est notre première découverte.

Voici la seconde: Il nous faut découvrir que Dieu a mis tout ce qu'il faut autour de nous pour que notre vie soit intéressante. Il nous a donné des compagnons, des compagnes, afin que notre métier d'étudiant soit plus agréable, plus fructueux. Connaître et aimer ses compagnons, ses professeurs, c'est apprendre à connaître la vie, c'est apprendre la charité, le bonheur.

De ces deux découvertes en découle une troisième. Si nous voulons plus tard être des hommes équilibrés, si nous voulons vivre en harmonie avec les autres hommes, il faut développer chez nous le sens social. Il nous faut voir dans nos camarades, dans nos professeurs des membres du grand corps mystique, des frères en Jésus-Christ. Après une telle préparation dans notre petit monde qu'est l'école, nous serons prêts à entrer dans le grand monde qu'est la société, et y jouer notre rôle. Là encore nous reconnaîtrons dans les cultivateurs, les professionnels, les ouvriers, des compagnons indispensables, des membres du grand corps mystique.

Chers amis, après une telle campagne peut-on douter un seul instant qu'il n'y ait au moins un petit changement dans chaque individu, dans chaque maison d'éducation, et si j'ose le dire, dans toute la société qui nous entoure? Peut-on douter qu'un seul étudiant n'ait fait au moins une petite découverte, un pas vers l'idéal: Etudiant 100%?

Lionel BOYER,
Collège Saint-Jean

Pour la fête des Mères

VENERATION

Parmi les coeurs que l'on vénère,
Un prime les autres amours;
Et ce trésor, c'est sa mère,
Qu'on aime, qu'on chérit toujours.

Tout l'univers le magnifie,
Ce nom de mère, radieux;
On le chante, on le glorifie,
On le préconise, en tous lieux!

Aussi, chacun se plait à dire
Ce que sa mère fit pour lui,
O touchante histoire à décrire!
Depuis qu'à ses yeux, l'aube a lui.

L'enfant, sous l'aile de sa mère,
Ne redoute pas le danger,
Ni la douleur, ni la misère:
Maman est là pour protéger.

Quand l'homme, abattu par la peine,
Ne sait où se réfugier,
A sa mère, aimante et sereine,
Il ira dès lors se confier!

Rendons hommage aux mères idéales
Qui, du foyer, font un vrai paradis,
En cultivant les vertus ancestrales,
Pour les transmettre à leurs enfants soumis.

Juliana ROUSSEAU.

VOCABULAIRE

Coutellerie

Ce mot n'a pas, en France, le sens que nous lui donnons habituellement. En France, il se dit seulement des objets (couteaux, ciseaux, rasoirs, etc) que fabriquent ou débitent les couteliers. Chez nous, il sert à désigner un service de couteaux, de fourchettes et de cuillers assortis. Cet assortiment porte, en français, le nom de **service de couverts**. En conséquence, au lieu de dire: A l'occasion de son prochain mariage, on lui a présenté un **cabinet de coutellerie complète**, il faut dire: On lui a présenté un service complet de couverts en un écrin garni.

* * *

Banqueter

En français "banqueter" ne s'emploie qu'intransitivement. Il signifie: faire bonne chère, fréquenter les banquets, ou simplement prendre part à un banquet, à un repas somptueux. C'est donc parler incorrectement que de dire: "banqueterr" quelqu'un. Il faut dire: festoyer quelqu'un, banqueter en l'honneur de quelqu'un.

* * *

Tombe

Le mot "tombe" ne doit pas se confondre avec les mots "cercueil" ou "bière". Si "cercueil" et "bière" sont synonymes, ils désignent toute autre chose que le mot "tombe". Celui-ci se dit de la terre recouverte d'une table de pierre, de marbre, et qui contient un mort, mais non de la caisse, du coffre où l'on renferme un mort pour le mettre en terre. Cette caisse, ce coffre porte en français le nom de "cercueil", de "bière", et c'est à tort qu'on leur donne le nom de "tombe".

Les grandioses cérémonies du Congrès

(Suite de la page 1)

qui circulera à travers la ville et surtout sur la grande et pittoresque promenade d'Ottawa qui longe le canal Rideau. Ces chars représenteront certains événements dans la vie de la sainte Vierge, notamment ses apparitions.

Dimanche, le 22 juin, "jour de consécration", il y aura grand ralliement de la "Holy Name Society" et de la Ligue du Sacré-Coeur qui se constitueront en parade, escortés par des détachements des forces armées du Canada, vers le reposoir où une messe pontificale sera célébrée à 10h.30. Le célébrant sera le cardinal-légat avec sermons en anglais par Son Em. le cardinal Spellman, de New-York, et en français par Mgr Augustin Bonnabel, de Gap, France. A la fin de cette messe, un message de Sa Sainteté le pape Pie XII sera transmis par le truchement de la radio.

Un programme de musique religieuse marqué de soli par les jumelles Dionne sera le prélude d'une cérémonie solennelle de consécration qui aura lieu au reposoir à 5h. du soir sous la présidence de Son Em. le cardinal Manuel Arteaga y Bétancourt, de la Havane, Cuba. L'acte de consécration sera lu en français par le Très Hon. Louis St-Laurent, ministre des Affaires extérieures, et en anglais par l'hon. James-J. McCann, ministre du Revenu national. Le sermon français y sera donné par Son Em. le cardinal Pierre Gerlier, de Lyon, et le sermon anglais par Son Em. le cardinal Edward Mooney, de Détroit.

Durant la cérémonie de consécration M. Raoul Jobin, grand ténor du Metropolitan Opera de New-York, exécutera des pièces de chant sacré. Les choeurs seront fournis par la chorale des jeunes de la cathédrale St. Michael, de Toronto.

Dans la soirée, il y aura procession du Très Saint-Sacrement sur le canal Rideau qui comprendra trente barques allégoriques représentant les mystères et les bénédictions de l'Eucharistie. Le Saint-Sacrement sera porté par le cardinal-légat et de cet étalage flottant l'on pourra entendre de chaque côté du canal des chants sacrés par la chorale des jeunes, les soli étant exécutés par M. Joseph Ladéroute, autre ténor de renom.

La procession se terminera au reposoir où il y aura bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement. Ce sera la cérémonie de clôture du Congrès.

Au cours de la semaine des représentations théâtrales basées sur la vie de la sainte Vierge seront données au Capitol, à l'Auditorium, au Colisée et au Reposoir pour la masse des fidèles. Ces pièces à l'exécution desquelles participeront des artistes de renom, seront présentées pour le public alternativement en français et en anglais. Il y aura aussi durant toute la semaine une grande exposition religieuse à laquelle prendront part plus d'une centaine de communautés religieuses. Cette exposition servira à faire mieux connaitre l'oeuvre de l'Eglise à travers le monde.

Le bill "omnibus" a été adopté

Ottawa. — Le fameux bill "omnibus" qui conserve pour une année les pouvoirs que la geuvernement possède pour le contrôle des prix a été finalement adopté aux Communes, alors que les députés rejetaient par un vote libre de 14 à 63 un amendement des C.C.F. qui voulaient que les décrets concernant la Commission des Prix ne puissent être amendés sans l'autorisation du Parlement.

Des milliers de cultivateurs ont obtenu des prêts destinés aux améliorations agricoles

Au cours de 1946, 13,030 agriculteurs ont emprunté près de $10,000,000. en vertu de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Un rapport couvrant la première année complète d'application de la dite Loi a été déposé en la Chambre des Communes par l'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances.

Les prêts sont consentis par les 3,100 succursales des banques privilégiées (à charte), aux fins d'améliorer et de développer les fermes et d'améliorer les conditions d'existence sur les fermes. On exige un intérêt de 5 pour cent par an, et les prêts peuvent être consentis pour des périodes allant jusqu'à dix ans. Cette mesure législative a pour but d'aider tout particulièrement l'agriculteur moyen qui, dans le passé, n'a pas toujours pu obtenir du crédit aux institutions bancaires pour améliorer leurs fermes.

Les prêts consentis pour l'achat de machines aratoires et de camions de ferme se sont élevés à $7,488,347 en 1946, représentant un volume total de ventes de près de $12,500,000. Sur la foi des renseignements que nous possédons, il est raisonnable de supposer que presque toutes les ventes de machines agricoles au Canada qui ont besoin d'être financées le sont maintenant soit grâce à des prêts en vertu de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles ou encore sous forme de prêts bancaires réguliers. Il devrait en résulter une économie importante pour le cultivateur, non seulement dans le prix d'achat de ses machines agricoles, mais aussi dans le coût du financement et les taux d'intérêt qui avaient autrefois cours pour ce type d'opération.

Le montant global engagé inclut des prêts à 1,008 agriculteurs pour leur permettre de défricher et de labourer quelque 50,000 acres de terre neuve, pour la plupart dans l'Ouest canadien. Il a été consenti 303 prêts au montant total de $190,937 pour des sujets de souche et d'élevage.

L'une des catégories les plus importantes de prêts porte sur la construction, les changements et les réparations des bâtiments de ferme, y compris l'habitation du propriétaire et des maisons séparées pour loger les aides. A mesure que les matériaux de construction et la main-d'oeuvre deviendront plus abondants, on prévoit que les prêts destinés à ces fins augmenteront considérablement.

Comme en fait foi le tableau qui suit, il s'est consenti plus de prêts dans les trois provinces des prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) que dans les autres provinces:

	Nombre de prêts	Montant
Alberta	4,798	$3,388,115
Saskatchewan	4,075	3,140,157
Manitoba	1,928	1,397,539
Ontario	1,443	1,369,371
Colombie-Can.	467	343,706
Québec	193	146,639
Nouv.-Ecosse	76	55,617
Nouv.-Brunswick	42	34,541
Ile du P.-Ed.	8	4,880
TOTAL	13,030	$9,880,565

Les réductions . . .

(suite de la page 1)

pels en faveur de la baisse des prix ont eu un lendemain.

En effet, pour faire suite au discours sur le budget, le ministre de l'Agriculture, M. James Gardiner, a annoncé la suppression des subsides sur les produits laitiers et il a ajouté qu'en conséquence la commission des prix avait autorisé une augmentation de dix cents la livre sur le beurre. Le gouvernement fédéral a aussi autorisé une augmentation de trois cents la livre pour le fromage cheddar ainsi qu'une augmentation d'un cent la boite de lait condensé.

En outre, le gouvernement, par l'intermédiaire du premier ministre luimême, a annoncé son intention d'augmenter l'immigration au Canada.

Le très hon. M. Kng a annoncé en effet aux Communes que le gouvernement se propose d'amender la loi de l'immigration pour assurer une entrée plus libre au pays aux sujets britanniques, aux citoyens américains ainsi qu'à "des milliers de personnes dans des camps d'Europe".

Le premier ministre a précisé que le gouvernement envoie actuellement des fonctionnaires spéciaux dans les camps de concentration de l'Europe pour choisir les sujets les plus aptes à immigrer au Canada. Il s'est abstenu, toutefois, de donner des précisions sur le nombre d'immigrés qui seraient ainsi acceptés au Canada dans un avenir prochain.

Observatoire

(suite de la page 1)

la Chambre des Communes en demandant de faire modifier la longue phrase qui énumère les titres de Sa Majesté Georges VI. On y lit: ". . . roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions au delà des mers." Ces titres ne correspondent plus à la réalité. Le Canada est un royaume qui, au point de vue légal, jouit des mêmes droits et de la même dignité que la Grande-Bretagne. M. Marquis demande donc qu'on le reconnaisse dans l'énoncé des titres du roi qui apparaissent dans une foule d'actes officiels du pays.

Il n'y avait pas de quoi, dans cette proposition, faire fouetter un chat. Certains députés, pourtant, se sont émus. Ils y ont vu une sorte de mauvais dessein contre la sécurité de l'Empire. "Qu'est-ce qu'il y a de fautif dans ce titre?", s'est écrié M. Church, député de Toronto-Broadview. Et il a dénoncé pour la centième fois la vague d'indépendance qui déferle sur le Canada et même sur la colline parlementaire d'Ottawa. M. Hansell, député de Macleod, a exprimé les mêmes craintes pour l'avenir de l'Empire et il a fait une petite prière pour en assurer la survivance.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Louis Saint-Laurent, l'un des plus solides orateurs des Communes, a donné son appui à la motion de M. Marquis. Il est allé au centre de la question lorsqu'il a dit: "Le titre est tout simplement désuet aujourd'hui. Il ne fait aucune distinction entre les territoires au delà des mers dont les peuples sont maintenant autonomes, et les colonies qui ont encore le statut de dominion et qui sont administrés par le Colonial Office. . . A cause de notre inévitable évolution historique, un changement devra avoir lieu un jour ou l'autre. . . Nous ne pouvons pas toujours garder des formules qui ne correspondent plus à la réalité; la réalité est changée."

Pourquoi discuter de formules? diront quelques esprits forts. Puisque nous avons la réalité, au diable les formules!

Cela est vite dit, mais voyons les faits. Quand les formules prêtent à confusion et qu'elles nuisent à notre bonne réputation, on les change ou on les supprime, sans plus. Ainsi des titres actuels du roi du Canada. Ils laissent croire aux étrangers que nous nous tenons encore accrochés aux jupes de l'Angleterre et que nous ne pouvons rester debout sans elle. A un impérialiste de Toronto qui s'opposait à tout changement de peur d'ébranler l'Empire, M. St-Laurent a fièrement répondu: "Je n'admets pas que les véritables Canadiens croient nécessaire de conserver le titre dans la forme qui donnerait l'impression à qui que ce soit que ce pays est encore sous la domination des Anglais."

Toutes ces difficultés et ces disputes autour de notre indépendance prendront fin le jour où le Canada deviendra une république comme les vingt et une république des deux Amériques.

Souhaitons que ce soit le plus tôt possible.

Ce vilain mot

* * *

Dans le même débat aux Communes, on a parlé de l'emploi du mot "Dominion" dans les discours publics et les documents officiels. Vaudrait-il mieux le jeter au dépotoir comme une vieillerie sans âme et sans beauté? Pourquoi pas?

Les mots comme les choses qu'ils expriment ont une physionomie, et rien n'est plus indécent que de donner un vilain mot à une belle chose. Imaginez une personne remarquable par la régularité et la douceur de ses traits qui s'appellerait Mme Pimbêche. Ce nom seul détruirait l'effet de tous les charmes. Rien qu'à l'entendre, on se sentirait un tas de fourmis dans les jambes, on aurait envie de prendre la fuite.

Le mot propre pour désigner notre pays, c'est "Canada". Il sonne bien, pour nous du moins, il a gagné depuis longtemps ses titres de noblesse. Il évoque une grande et belle patrie. La nôtre. Nous n'avons donc pas à en rougir. Loin de là, il est pour tous les vrais Canadiens un signe de fierté. Alors, pourquoi le remplacer si souvent par ce vilain mot de "Dominion"?

Et comme il serait naturel de dire: le gouvernement du Canada, le parlement du Canada! Après tout, comme l'a fait remarquer le député de Bonaventure, M. Arsenault, nous ne sommes pas des "Dominioners", mais des Canadiens.

Non. Cela serait trop simple et trop beau, et ça ne ferait pas assez "colonial".

S. P.

Décès du supérieur des Pères blancs

Québec, Qué. — Son Excellence Mgr Joseph Birraux, évêque titulaire d'Ombi et supérieur général de la Société des Pères blancs missionnaires d'Afrique, est décédé à Alger, en Afrique, à la suite d'une congestion cérébrale. Il était âgé de 64 ans.

Français d'origine, Mgr Birraux était venu à Québec en 1937 à l'occasion de l'érection de la province canadienne des Pères blancs.

La Société des Pères blancs avait fêté en juin 1945 le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Birraux. Il était supérieur de la société depuis le dernier chapitre en 1936. Le 23 juin 1920, il avait été nommé vicaire apostolique du Tanganyika, en Afrique centrale, où il était missionnaire depuis 1911. Il avait donc passé vingt-cinq années en mission active au centre de l'Afrique avant de devenir supérieur général.

A ceux qui veulent se bâtir

Ottawa. — Les agences gouvernementales prêteront de l'argent directement aux citoyens qui veulent se bâtir, en vertu de la loi nationale sur l'habitation, mais qui se voient refuser des prêts par les compagnies de finance.

Le ministre Howe a annoncé que c'était l'un des plus importants amendements apportés à la loi sur l'habitation. Depuis que la période d'amortissement est prolongée, depuis également que le gouvernement a annoncé son intention d'augmenter la proportion des prêts par rapport à la valeur d'emprunt, les compagnies financières montrent de la répugnance à prêter de l'argent à ceux qui veulent bâtir.